

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

LIGUE  
DE FRANCHE-COMTÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
2013

LURE



15 décembre 2013

**▪ Délégués des Comités Départementaux :****CD 90** ILLANA Joseph  
MIDEY René**CD 70** GALMICHE Patrick  
BERTHET Christian  
DEVOILLE Robert**CD 39** DE BASTOS Paulo  
MARAUX Jean-Marie  
VALET Christian**CD 25** CORDIER Daniel  
LOCATELLI Jean, excusé  
THOMAS Michel**▪ Nombre de voix par Comité :**

○ CD 90 :	10	
○ CD 70 :	18	
○ CD 39 :	18	
○ CD 25 :	19	soit, au total, 65 voix.

**▪ Membres du Comité Directeur de la Ligue 2013-2016 :**

Présents : Mmes CORDIER Viviane - MARAUX Émilie - PY Sylvia - SCHEPARD Peggy.

Mrs CARITEY Bernard - CERUTTI Lucien - CORDIER Daniel - CUISENIER Michel - DE BASTOS Paulo - DEMOUGEOT Michel - DEVOILLE Robert - GALMICHE Patrick - ILLANA François - ILLANA Joseph - MARAUX Jean-Marie - MIDEY René - THOMAS Michel - TOURNIER Jean-Marie - VALET Christian.

Excusés : Messieurs JOUAN Patrick - LOCATELLI Jean - MARTINELLO Antoine et MAUGAIN Pascal.

**▪ Vérificateurs aux Comptes :**

2013-2015 : FATMI Djamila - POTTIER Éric.

**▪ Commission de Surveillance des Opérations Électorales :**

BILLET Joël - FATMI Djamila - LHOMME Denis.

**▪ Personnalités présentes :**

Monsieur François FOURREAU, Directeur adjoint de la DRJSCS,  
Monsieur Éric HOULLEY, Maire de Lure et Conseiller Régional,  
Madame Adriana DOMERGUE, représentante du Comité Régional Olympique et Sportif,  
Monsieur Jean-Claude AYALA, Président du CDOS 70,  
Monsieur Denis LHOMME, ancien Président du Comité de Haute-Saône et de la Ligue.

**▪ Personnalités excusées :**

Madame Fabienne DEGUILHEM, Directrice de la DRJSCS Franche-Comté,  
Madame Marie-Guite DUFAY, Président du Conseil Régional de Franche-Comté,  
Monsieur Denis VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil Régional de Franche-Comté,  
Monsieur Jean-Marie VERNET, Président du CROS de Franche-Comté,  
Monsieur Claude AZEMA, Président de la FIPJP,  
Monsieur Marcel BOUILLON, Président d'Honneur de la Ligue de Franche-Comté.

**▪ Comité directeur de Haute-Saône :**

Christian BERTHET - Bernard CARITEY - Michel CUISENIER - Robert DEVOILLE - Éric ESTEVE - Patrick GALMICHE - Jean-Marie PETRONELLI - Sylvia PY - Olivio ZUNINO.

**▪ Clubs de Haute-Saône représentés :**

Gray la Ville - PCHVO Melisey - Pétanque Arcoise - Pétanque Luronne - Pétanque des Rêpes - Pétanque du Sapeur - Raddon - US Vesoul - Villersexel.

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE par JEAN-MARIE MARAUX**

« Le quorum des membres présents étant atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2013 de la Ligue de Franche de Franche-Comté de Pétanque et Jeu Provençal.

Le Comité Directeur la Ligue et son Président sont très heureux de vous recevoir et vous remercie d'être venus participer à l'Assemblée Générale.

Je salue tout particulièrement la présence des invités :

Monsieur François FOURREAU, Directeur adjoint de la DRJSCS de Franche-Comté,  
Monsieur Éric HOULLEY, Maire de Lure et Conseiller Régional,  
Madame Adriana DOMERGUE, représentante du Comité Régional Olympique et Sportif.  
Monsieur Jean-Claude AYALA, Président du CDOS 70  
Monsieur Denis LHOMME, ancien Président du Comité de Haute-Saône et de la Ligue.

### ▪ **Personnalités excusées :**

Madame Fabienne DEGUILHEM, Directrice DRJSCS Franche-Comté  
Madame Marie-Guite DUFAY, Président du Conseil Régional de Franche-Comté  
Monsieur Denis VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil Régional de Franche-Comté  
Monsieur Jean-Marie VERNET, Président du CROS de Franche-Comté,  
Monsieur Claude AZEMA, Président de la FIPJP  
Monsieur Marcel BOUILLON, Président d'Honneur de la Ligue de Franche-Comté,

Bienvenue à vous toutes et tous, les dirigeants des comités et des clubs.

J'adresse mes remerciements :

- à la Mairie de LURE et à son Maire pour avoir mis à notre disposition cette magnifique salle et également nous offrir l'apéritif à la clôture de nos travaux.
- à la Pétanque du Sapeur de Lure et à son Président Lucien CERUTTI pour la préparation de la salle et la réception.

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et licenciés malades, hospitalisés ou en convalescence.

L'année 2013 n'a pas épargné notre Fédération, notre Ligue, nos Comités et nos clubs, nous avons perdu malheureusement de nombreux dirigeants et licenciés, avec une pensée particulière pour notre Président Henri BERNARD qui a œuvré pendant de longue année à la tête de notre Fédération.

Pour lui, pour eux, pour tous nos proches, qui nous ont quittés, je vous invite à observer un instant de recueillement.

L'assemblée générale doit rendre compte du fonctionnement de notre Ligue mais aussi doit permettre un échange constructif entre nous afin de pérenniser nos actions et d'en développer éventuellement d'autres pour rendre encore plus attrayante notre discipline sportive.

Pour les questions diverses, je n'ai reçu aucun courrier.»

## **MOT D'ACCUEIL DE LUCIEN CERUTTI, PRÉSIDENT DU CLUB DU SAPEUR**

« Mesdames et Messieurs,  
1973-2013, 40 ans déjà au service de notre discipline. Savez-vous que sept présidents ont, dans la mesure du possible, fait progresser le niveau de jeu ? On le voit dans les résultats des concours doublette, tripléte et tête à tête, plus encore dans nos championnats départementaux, régionaux et même nationaux. Rappelez-vous,

l'énorme performance réalisée par la triplète féminine du premier Championnat de France triplète féminine. En effet, Ida LEO, Sylvia PY et sa fille Émilie, 17 ans, ont réalisé un sans-faute, endossant le maillot tricolore. La Marseillaise, reprise en chœur par le nombreux public, fut pour mon épouse et moi-même un moment inoubliable. Tout cela démontre que le travail, effectué par les différents responsables, a porté ses fruits. Un grand merci pour les dirigeants qui se sont attelés à cet immense chantier.

Je veux maintenant remercier les élus et le Maire pour le soutien logistique qu'ils apportent aux deux clubs de Lure sans chauvinisme aucun. N'oublions pas la construction du boulodrome couvert qui permet de jouer du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Je veux aussi remercier nos deux sponsors : le magasin Leclerc, dont le PDG est Daniel PRUNIER et mes amis de toujours Jean et Daniel MENNOUVRIER qui viennent de prendre leur retraite, ainsi que leur épouse, pour l'effort financier qu'ils nous apportent.

Je termine mon propos en vous souhaitant à vous et à vos familles mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année. Merci de votre attention. »

## **MOT DE BIENVENUE D'ÉRIC HOULLEY, MAIRE DE LURE ET CONSEILLER RÉGIONAL**

« Bonjour à toutes et à tous,

Comme le suggère mon accent, je suis originaire des Bouches du Rhône, plus exactement de Salon de Provence. Donc, mon enfance et mon adolescence ont été marquées par la popularité de la discipline que vous représentez. Ce matin me fait penser à des moments heureux.

Je voulais saluer particulièrement Lucien CERUTTI qui est un ami de longue date. Je suis arrivé en Franche-Comté en 1985 et nos routes se sont croisées d'abord dans d'autres circonstances, ensuite plus régulièrement au boulodrome dans le domaine sportif luron. Je suis très heureux de le voir reprendre du poil de la bête. J'ai eu l'occasion d'aller le voir dans des circonstances plus délicates. Mais, je suis sûr que Lucien, avec son courage, sa ténacité, sa volonté saura surmonter les épreuves de santé qu'il a pu traverser. Je le salue tout particulièrement avec beaucoup d'amitié, beaucoup de cœur, ce matin.

Je voulais vous accueillir aussi à Lure, après avoir excusé Marie-Guite Dufay et Denis Vuillermoz que je représente aussi ce matin, comme vous l'a dit votre Président.

Lure, petite ville sous-préfecture de 8 600 habitants, est insérée dans une communauté de communes qui compte 24 communes ce qui permet de doubler la population de notre territoire (presque 20 000 habitants) qui est un bassin de vie de tradition industrielle avec des fleurons comme Vétoquinol, Forrecia et Ikéa. Malgré la crise économique, ces entreprises résistent et c'est tout à fait important pour nous.

C'est une petite ville animée, sympathique où il fait bon vivre. Les lurons, les luronnes le disent souvent.

Lure a des atouts patrimoniaux : une sous-préfecture remarquable, un parc paysager exceptionnel et le lac de la Font, plein de légendes et de contes.

Il y a des animations multiples tout au long de l'année : je citerai le grand concours national d'équitation en juillet et un festival du conte pour les petits et les grands en juin.

Je suis heureux d'administrer cette commune depuis 2007, parce qu'à mes yeux les petites villes n'ont pas d'égal en France pour préserver une qualité de vie. Nous sommes à la fois entre la ruralité et la métropole et c'est particulièrement heureux.

L'avenir de Lure est de plus en plus arrimé à l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard avec le développement des moyens de communication, notamment la mise à deux fois deux voies de l'axe est-ouest entre la frontière suisse et Langres. Nous constatons bien l'influence de plus en plus forte, côté aire urbaine, ce qui nous permet de gagner de la population. Les gens choisissent de vivre ici et de travailler sur Belfort ou Montbéliard, grâce aux moyens de transport facilités.

Tout ceci pour vous dire qu'une petite ville comme la nôtre, malgré les difficultés ambiantes, a su préserver son art de vivre et c'est au nom de cet art de vivre que je suis très heureux, en tant que Maire de la cité du Sapeur, de vous accueillir ce matin.

Bon congrès. Je vais avoir l'occasion de participer à vos travaux pendant une partie de la matinée et surtout, à l'invitation de Lucien et de votre Ligue, de participer au moment de convivialité qui suivront.

Merci à toutes et à tous. »

## **RAPPORT MORAL DE JEAN-MARIE MARAUX, PRÉSIDENT DE LA LIGUE**

« Le rapport moral de votre Président sera mitigé pour cette année 2013 avec de belles satisfactions dans de nombreux domaines mais aussi quelques déceptions et surtout je souhaite que nous avancions tous ensemble afin de dynamiser notre discipline sportive.

L'année 2013 a été une réussite dans trois directions : le sportif, le financier et la formation.

**Sportivement** : La saison de nos joueurs et joueuses dans les épreuves nationales a été, dans l'ensemble, bonne notamment au niveau des championnats de France puisque nous avons enregistré des résultats très flatteurs avec, en prime des places dans les carrés d'honneur, de belles performances comme en doublette provençal avec une place en demi-finale pour les Jurassiens Jean et Samuel BINDA et également une place en quart de finale pour les Belfortains Nicolas DESAINT et Emmanuel VIERA.

Je n'oublie pas aussi les nationaux et les régionaux où nos équipes se défendent avec motivation.

Oui, il est clair que le niveau de jeu franc-comtois s'est beaucoup amélioré en qualité avec de jeunes joueurs et joueuses talentueux. La compétition de haut niveau pratiquée régulièrement permet aussi de progresser en se mesurant à des équipes huppées. Tous ces jeunes, qui pointent le bout de leur nez, proviennent de clubs structurés avec des écoles de pétanque menées par des éducateurs motivés et compétents auxquels j'adresse mes plus vifs remerciements.

A nous, Dirigeants de Ligue de jouer notre rôle en favorisant les déplacements de nos équipes pour poursuivre leur progression et en assurant une formation adéquate tant aux joueurs et joueuses qu'aux éducateurs qui doivent répondre favorablement aux diverses formations.

Je félicite les jeunes et les féminines qui ont participé aux sélections régionales et de zone.

Concernant la Coupe de France des Clubs 2012/2013, je félicite les clubs de la Pétanque Salinoise et de l'Amicale Boule Jurassienne de Lons le Saunier qui respectivement se sont inclinés en quart de finale et en 16<sup>ème</sup> de finale.

Pour la Coupe de France 2013/2014, un seul club reste en lice et je souhaite pleine réussite à la Pétanque sanclaudienne qui joue aujourd'hui même face à Mirebeau sur Bèze.

Je n'oublie pas le championnat national et régional des clubs où nos clubs ont obtenu d'excellents résultats en national 1, puisque l'ASPTT VESOUL a assuré son maintien, comme Salins et Vesoul en National 2 alors que les 2 équipes de l'ABJ Lons descendront en régional pour 2014.

Nos manifestations sportives sont bien organisées et j'adresse les félicitations de la Ligue aux clubs qui ont mis en place un national, des grands prix et des concours régionaux avec la participation de joueurs et joueuses de bon niveau régional et national, sans oublier ceux qui ont organisé nos championnats Ligue, des championnats qui se déroulent dans d'excellentes conditions matérielles et administratives.

Je n'oublie pas le rôle important de la communication entre nos licenciés et la Ligue. Je remercie Patrick JOUAN pour l'Est Républicain qui nous apporte dans le journal du mardi au sein de la rubrique Fréquence Pétanque, une bonne couverture tout au long de l'année.

### **Financièrement, l'année 2013 a été également très fructueuse :**

Le budget 2013 a été respecté et le bilan financier global est excédentaire, ce qui n'était pas évident car je vous rappelle que notre Ligue a toujours apporté son soutien et son aide aux clubs dans de nombreuses compétitions telles que la Coupe de France et le Championnat National des clubs car il me semble qu'elles représentent l'avenir de notre discipline sportive. Les joueurs ou joueuses jouent pour leur club, leur comité et leur ligue dans des rencontres sans intérêt financier avec pour seul but de défendre leurs couleurs dans un excellent esprit sportif, alors que dans des concours nationaux ou régionaux, l'appât du gain donne lieu parfois à des faits irrespectueux vis-à-vis des adversaires ou des dirigeants.

Ces résultats financiers nous permettent d'envisager l'avenir avec plus de sérénité et je voudrais aujourd'hui remercier grandement Émilie pour la gestion du budget général sans oublier Robert, une doublette 100 % gagnante pour les finances de notre Ligue.

Nous pouvons également compter sur l'aide de nos partenaires et nous nous devons de poursuivre nos contrats d'objectifs avec nos directions institutionnelles (Région et Ministère des Sports). J'en profite pour les remercier de leurs subventions qui sont indispensables à la mise en place de nos nombreuses actions et manifestations.

Une bonne note également pour nos actions de formation de nos dirigeants principalement les éducateurs pour les jeunes et les dirigeants pour la discipline.

J'adresse un grand merci à Patrick, le Président de notre commission technique régionale qui est très active avec des formations régulières afin de préparer au mieux les candidats aux examens fédéraux. A ce sujet, je voudrais féliciter les trois éducateurs haut-saônois qui ont obtenu brillamment leur brevet fédéral 2° degré à REIMS :

Patrick GALMICHE, Francis THIEBAUT et Jean-François LALLEMAND. J'engage les comités départementaux à en faire de même avec la formation des initiateurs.

Côte discipline, je remercie nos dirigeants d'avoir participé à une formation à Dijon, suite aux modifications fédérales dans le règlement disciplinaire.

Un mot sur nos instances fédérales qui apportent des modifications et des nouveautés dans bien des domaines (création d'un nouveau championnat, modification de la qualification pour les Championnats Jeunes, nouveau système de catégorisation, projet de déplacement des dates des championnats de France dans la saison sportive). Bien entendu, nous devons tenir compte de ces perspectives surtout dans le domaine financier afin d'équilibrer au mieux nos prévisions budgétaires à venir.

Pour les déceptions de 2013, elles seront sur deux points :

- Le manque d'engagement de certains membres de notre Comité Directeur dans nos différentes actions. Je vous avais bien demandé suite à notre élection en 2012 de travailler tous et toutes ensemble pour notre Ligue et ne pas être que de simples représentants de vos comités. J'aimerais une meilleure cohésion entre nous tous et toutes et des efforts doivent être faits afin d'arriver à bien travailler et surtout alléger le travail important réalisé par certains dirigeants. Réagissons pour le bien de tous et de toutes, il y a du travail pour tout le monde sans problème dans les différentes commissions de notre Ligue.
- Le second point est relatif à la perte de nos licenciés. Il faut à tout prix enrayer cette tendance surtout auprès de nos effectifs « jeunes », il nous faut motiver nos Clubs à mettre en place des écoles de pétanque avec des éducateurs et aussi nous tourner vers le milieu scolaire. Un beau défi que nous devons relever ensemble, Ligue, Comités et Clubs.

Pour terminer, je voudrais remercier aujourd'hui les dirigeants du Comité Directeur de la Ligue, tous les arbitres, tous les éducateurs, tous les dirigeants des clubs, qui s'impliquent bénévolement pour la bonne marche de notre pétanque franc-comtoise et sachez que votre Président vous soutiendra toujours dans les éventuels conflits que vous pourriez rencontrer avec certains licenciés.

Que cette Assemblée Générale puisse se dérouler dans un climat serein, positif et constructif.

J'ai une grande confiance pour l'avenir de notre pétanque franc-comtoise et je suis persuadé que nous avons encore de beaux défis à relever avec la motivation et le sens du devoir de tous nos dirigeants. C'est dans l'accomplissement de chacun que la cohésion commune se réalisera. Je compte sur vous, tous et toutes.

Je vous adresse, à tous et à toutes, mes meilleurs vœux pour 2014. Que cette nouvelle année soit remplie de joies, de réussites pour vos réalisations et projets. Merci de votre écoute et de votre attention.»

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de l'Assemblée Générale 2012 est adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT MORAL DE PATRICK GALMICHE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,**

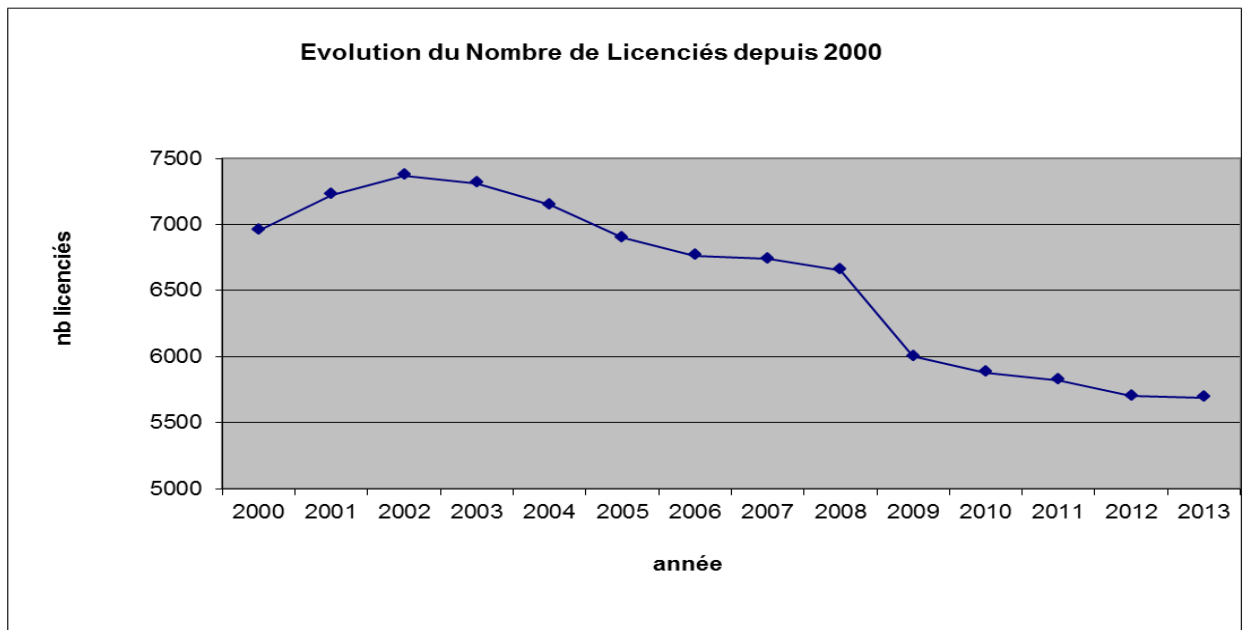
« Chers amis,

Le Président vous a fait un tour complet de la saison. Ultérieurement, les présidents de commission vous détailleront les activités par secteur. Pour ma part, je vais me contenter de vous commenter quelques chiffres concernant les effectifs.

Depuis près de 10 ans, nos effectifs sont en baisse et pendant un moment, j'avais caressé l'espoir de vous annoncer une bonne nouvelle : l'inversion de cette tendance. La courbe s'infléchit ; la baisse est minime : -12 licenciés, soit -0.20%, alors que la tendance nationale est de -1.80%, chiffre qui ne fait pas rire le Président de la Fédération, si on croit le compte rendu du dernier comité directeur de la FFPJP.

▪ **Évolution de l'effectif total de la Ligue**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif	7 314	7 148	6 900	6 764	6 738	6 654	5 998	5 881	5 821	5 702	5 690
variation	-0.7%	-2.2%	-3.4%	-2%	-0.38%	-1.25%	-9.84%	-1.95%	-1.02%	-2.04%	-0.20%

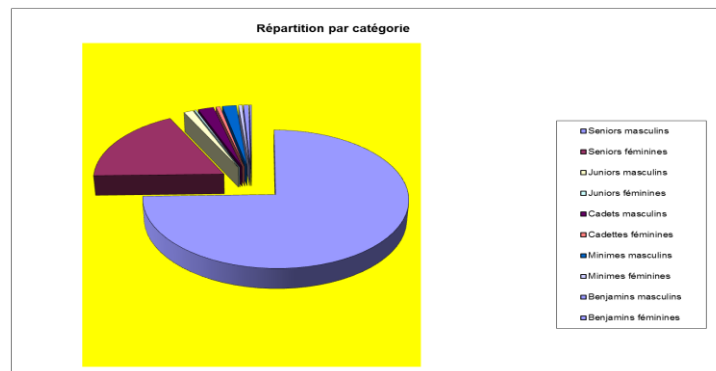


▪ **Répartition par catégorie :**

La répartition par catégorie des licenciés est identique à celle des années précédentes :

Un peu moins des trois quarts des licenciés sont des seniors masculins ; 18% de seniors féminines et 7.5% de jeunes.

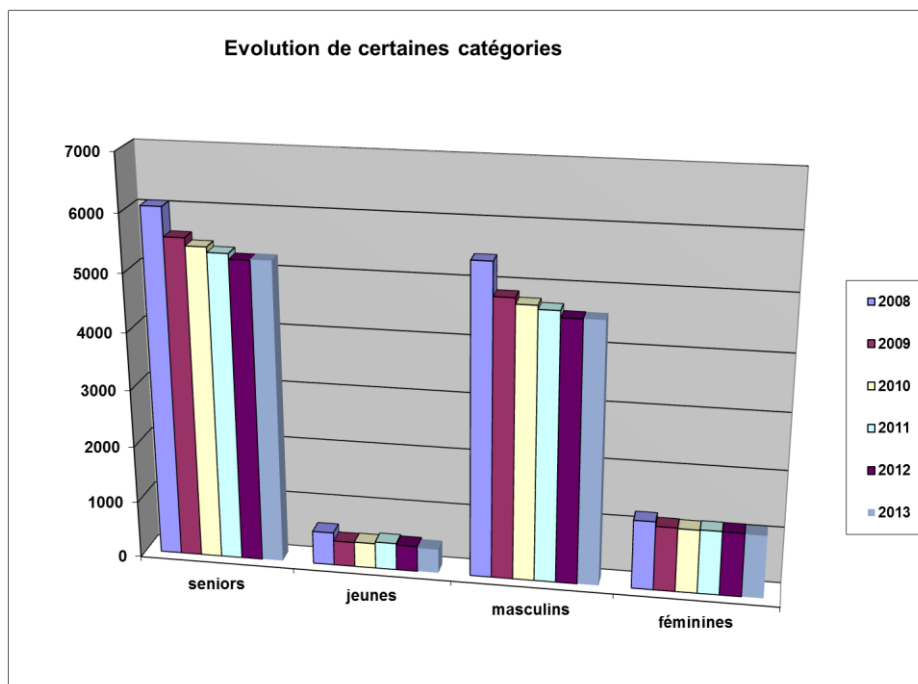
80 % d'hommes pour 20% de féminines.



▪ **Évolution des catégories par rapport à l'an dernier**

catégories	Licences 2012	Licences 2013	Différ. en nbre	Différ. en %
Seniors masculins	4 225	4 246	+ 21	+0.5
Seniors féminines	1 026	1 020	-6	-0.6
Juniors masculins	76	71	-5	
Juniors féminines	23	15	-8	
Cadets masculins	130	118	-12	
Cadettes féminines	29	32	+3	
Minimes masculins	112	105	-7	
Minimes féminines	30	28	-2	
Benjamins masculins	35	40	+5	
Benjamins féminines	16	15	-1	
<b>Total Seniors</b>	<b>5 251</b>	<b>5 266</b>	<b>+15</b>	<b>+2.8</b>

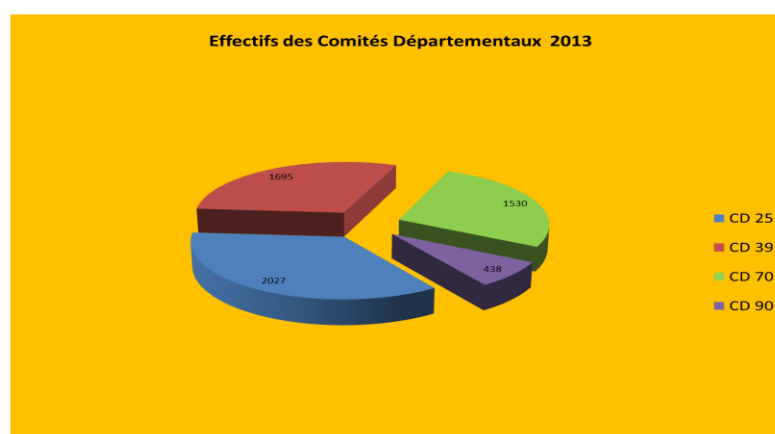
Total Jeunes	451	424	-27	-6
Total Masculins	4 578	4 580	+2	0.04
Total Féminines	1124	1 110	-14	-1.2
Total général	5 702	5690	-12	-0.2



Si on étudie l'évolution des catégories et des sexes, par rapport à l'an passé, on constate :

- Complète inversion de la tendance de l'effectif senior masculin (+21) ; l'an dernier, on avait assisté à une baisse de 100 licenciés.
- - 27 jeunes.
- L'effectif féminin est globalement stable.

▪ **Effectif 2013 des quatre Comités Départementaux :**



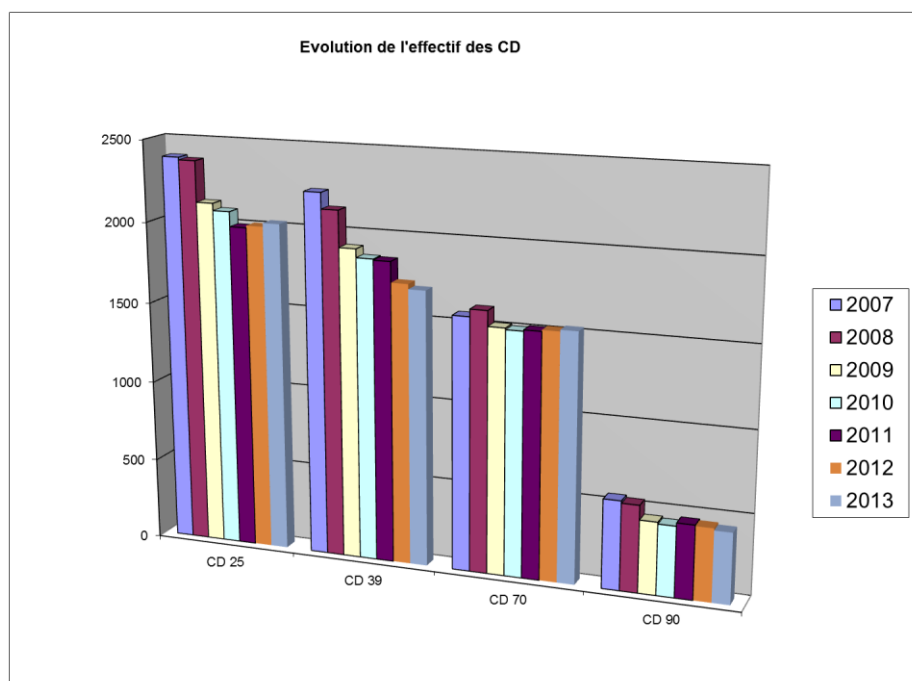
Comité	Licences 2012	Licences 2013	Différence en %
Doubs	2 005	2 027	+1.1
Jura	1 726	1 695	-1.8
Haute-Saône	1 520	1 530	+0.6
Territoire de Belfort	451	538	-2.9
<b>Total</b>	<b>5 702</b>	<b>5 690</b>	<b>-0.2</b>

Catégories	CD 25	CD 39	CD 70	CD 90	Total
<b>Seniors masculins</b>	1 626	1 247	1 060	313	4 246



<b>Seniors féminines</b>	318	313	308	81	1 020
<b>Juniors masculins</b>	21	20	25	5	71
<b>Juniors féminines</b>	2	6	7	0	15
<b>Cadets masculins</b>	21	39	46	12	118
<b>Cadettes</b>	4	11	12	5	32
<b>Minimes masculins</b>	17	37	43	8	105
<b>Minimes féminines</b>	7	6	11	4	28
<b>Benjamins masculins</b>	9	10	13	8	40
<b>Benjamines</b>	2	6	5	2	15
<b>Total Seniors</b>	1 944	1 560	1 368	394	5 266
<b>Total Jeunes</b>	83	135	162	44	424
<b>Total Masculins</b>	1 694	1 353	1 187	346	4 580
<b>Total Féminines</b>	333	342	343	92	1 110
<b>Total général</b>	<b>2 027</b>	<b>1695</b>	<b>1530</b>	<b>438</b>	<b>5 690</b>

▪ **Évolution des effectifs des Comités Départementaux**



Les quatre Comités Départementaux montrent des évolutions différentes : le CD 25 (+22), le CD 70 (+10), le CD 90 : - 13 et le CD 39 : -31 licenciés.

La diapositive vous montre l'évolution sur plusieurs années.

▪ **Nombre de clubs par Comité Départemental :**

Le nombre de clubs est passé de 110 à 109.

CD 25 : 41 clubs (+1), CD 39 : 26 clubs (-1), CD 70 : 33 clubs (-1) et CD 90 : 9 clubs.

Il me reste à remercier tous ceux qui contribuent au fonctionnement du Secrétariat Général :

- En premier lieu, Paulo De Bastos, qui a en charge la rédaction des comptes rendus et qui s'en acquitte avec brio et célérité.
- Robert DEVOILLE, qui s'occupe des inscriptions aux championnats de Ligue, tâche qui pourrait être amplement simplifiée si les consignes étaient respectées.
- Joseph ILLANA, qui attend avec patience que les délégués aux championnats de Ligue ou de France lui envoient leur compte rendu. Là aussi, les consignes devraient être respectées !!!
- Et enfin, notre Trésorière Générale, Émilie MARAUX qui imprime les diplômes de champions et qui apporte un peu de fraîcheur aux « vieux » dirigeants que nous sommes.
- Je vous remercie de votre attention. »

Émilie MARAUX, Trésorière Générale, donne tous les chiffres concernant le bilan financier 2013 (annexe 1).

▪ **Recettes : 50 790.43 €**

- **Licences - Participation CRC – Championnats de France jeunes** : 20 158.49 €
- **Subventions** : 13 217.13 €
  - CNDS : 6 300.00€
  - FFPJP (Déplacements aux Championnats de France) : 3 067.13 €
  - Conseil Régional : 3 850.00 €
- **Inscriptions aux Championnats** : 16 576.00 €
- **Intérêts** : 838.81 €

▪ **Dépenses : 47 655.12 €**

- **Frais de fonctionnement** : 1 387.67 €
  - Déplacements membres : 729.00 €
  - Frais postaux : 53.39 €
  - Frais secrétariat : 338.37 €
  - Photocopieur, relieuse : 206.31 €
  - Frais bancaires : 60.60 €
- **Assemblée Générale, Réception, Relations publiques** : 2 301.40 €
- **Championnats de France** : 30 862.84 €
- **Détections** : 809.50 €
- **Récompenses** : 2 021.14 €
  - Coupes et Trophées : 1 236.76 €
  - Diplômes : 784.38 €
- **Commissions** : 3 440.61 €
  - Arbitrage : 1 593.45 €
  - Féminine : 500.00 €
  - Formation : 747.11 €
  - Jeunes : 500.00 €
  - Discipline : 100.05 €
  - Finances : 0 €
- **Divers** : 6 83.96 €
  - Réversion et Aides aux concours nationaux : 995.00 €
  - Participation CRC, CNC et dotations Championnats : 5 265.00 €
  - Cotisation CROS : 271.96 €
  - Journée des dirigeants : 300.00 €

▪ **Ce bilan 2013 est créditeur de 3 135.31 €.**

▪ **Justification du solde**

Solde 2012	:	60 055.39 €
Crédit 2013	:	+ 50 790.43 €
Débit 2013	:	<u>- 47 665.63 €</u>

**Avoir au 26/11/13 : 63 190.70 €**

Cet avoir est réparti de la façon suivante :

Compte CMDP	:	20 144.42 €
Livret bleu	:	11 441.60 €
Compte Tonic +	:	27 050.30 €
Compte Tonic++	:	<u>2 840.29 €</u>
<b>Total</b>	<b>:</b>	<b>61 476.61 €</b>
Factures à encaisser	:	2 799.13 €
Factures à débiter	:	<u>-1 085.04 €</u>
<b>Total comptable</b>	<b>:</b>	<b>63 190.70 €</b>

Émilie MARAUX adresse ses remerciements à :

- François ILLANA pour la transmission des documents
- Jean-Marie TOURNIER pour les réservations hôtelières
- Jean-Marie MARAUX pour le montage des dossiers de subvention
- Jean LOCATELLI pour la commande des coupes
- Robert DEVOILLE pour son aide précieuse tout au long de l'année.

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Les deux Vérificateurs aux Comptes sont Djamila FATMI et Éric POTTIER. Ce dernier donne lecture de leur rapport (annexe 2). Les Vérificateurs aux comptes approuvent ce bilan et engagent l'Assemblée Générale à donner son quitus à la Trésorière.

## APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2013

Le bilan financier 2013 est approuvé à l'unanimité.

## COMPTES RENDUS DES CHAMPIONNATS DE LIGUE 2013

### ✓ **PARTICIPATION par Robert DEVOILLE**

Robert DEVOILLE commente la participation aux championnats et qualificatifs de Ligue (annexe 3).

« Cette année, on ne peut pas faire des statistiques avec la reprise normale, en début de saison, du qualificatif doublette masculin et féminin et le qualificatif tête à tête. Mais, on peut noter :

- Augmentation de 43 équipes en triplète masculine et 6 équipes en triplète féminine.
- Qualificatif triplète promotion sensiblement égal (-5).
- Baisse de 29 équipes en doublette mixte.
- Augmentation de 108 équipes en doublette masculin et 31 équipes en doublette féminine par rapport à 2012.
- Et le meilleur, grosse progression pour le tête à tête +143 participants (590).
- Participation de + 19 jeunes tous championnats confondus.
- Participation de 27/40 clubs pour le CD25, 22/27 clubs pour le CD39, 23/33 pour le CD70 et 6/9 pour le CD90, soit 78 clubs pour la Ligue, +6 clubs par rapport à 2012.

Et toujours la même difficulté pour se faire régler les frais d'inscriptions malgré plusieurs relances par mail et par courrier. »

### ✓ **RÉSULTATS par Joseph ILLANA**

#### **Championnat tête-à-tête benjamin**

Hérimoncourt le 14 avril ; 4 joueurs (12 en 2012)

Arbitre : Marini Daniel

Délégué : Thomas Michel

Pas de championnat de France

#### Résultats

Finaliste : Vittoz Lucas de Champvans (39)

Champion : **Ardiot Vincent** de Champvans (39)

#### **Championnat tête-à-tête minime**

Hérimoncourt le 14 avril ; 14 joueurs (28 en 2012)

Arbitre : Marini Daniel

Délégué : Thomas Michel

Pas de championnat de France

#### Résultats

½ finalistes : Lugand Vincent de l'ABJ (39)

Carrera-Cordoba Benjamin de Valdoie (90)

Finaliste : Deliot Mathis de Champvans (39)

Champion : **Philippon Florentin** de Pont de Roide (25)

### **Championnat tête-à-tête cadet**

Hérimoncourt le 14 avril : 16 joueurs (22 en 2012)

Arbitre : Marini Daniel

Délégué : Thomas Michel

Pas de championnat de France

#### Résultats

½ finalistes : Pinson Valentin de Champagnole (39)

Breton Julien de Beure (39)

Finaliste : Villet Jordan de Champagnole (39)

Champion : **Journot Anthony** de l'ABJ (39)

### **Championnat tête-à-tête junior**

Hérimoncourt le 14 avril : 13 joueurs (8 en 2012)

Arbitre : Marini Daniel

Délégué : Thomas Michel

Pas de championnat de France

#### Résultats

½ finalistes : Pommier Valentin de Moirans (39)

Pourchet Etienne de Champagnole (39)

Finaliste : Sauvageot Andy des Fougères (25)

Champion : **Pernet Mathieu** de la Pétanque Luronne (70)

### **Championnat tête-à-tête féminin**

Hérimoncourt le 14 avril : 61 joueuses (41 en 2012)

Arbitre : Caritey Bernard

Délégué : Maugain Pascal

Pas de championnat de France

#### Résultats

½ finalistes : Py Sylvia de l'US Vesoul (70)

Cayot Sonia du Vesontio (25)

Finaliste : Alt Laurence de la PA (25)

Championne : **Garnier Vanessa** de la JPP (25)

### **Championnat tête-à-tête senior**

Hérimoncourt le 14 avril : 590 joueurs

Arbitre : Devoille Robert

Délégué : Maugain Pascal

#### Résultats

½ finalistes : Rossi Fabiano de l'AS PTT Vesoul (70)

Jacquin Sébastien de Salins (39)

Finaliste : Sebert Nicolas de l'US Vesoul (70)

Champion : **Xisto Jean-Michel** de l'AS PTT Vesoul (70)

### **Championnat doublette benjamin**

Champvans (39) le 05 avril : 6 équipes (5 en 2012)

Arbitres : Locatelli Jean - Baudrot Raymond

Délégués : Demougeot Michel - Perrussel Michel

Pas de championnat de France

#### Résultats

Finalistes : Monnier Lucas - Musard Valentin de Gy (70)

Champions : **Vion Erwan - Mazier Corentin** de l'ABJ (39)

### **Championnat doublette minime**

Champvans (39) le 05 avril : 17 équipes (10 en 2012)

Arbitres : Locatelli Jean - Baudrot Raymond

Délégués : Demougeot Michel - Perrussel Michel

Pas de championnat de France

### Résultats

Finalistes : Peselli Mathieu - Faivre Alexis de Gy (70)  
Champions : **Etignard Davy - Lugand Vincent** N.H. (39)

### **Championnat doublette cadet**

Champvans (39) le 05 avril : 23 équipes (9 en 2012)  
Arbitres : Locatelli Jean - Baudrot Raymond  
Délégués : Demougeot Michel - Perrussel Michel  
Pas de championnat de France

### Résultats

Finalistes : Pinson Valentin - Bey Kévin de Champagnole (39)  
Champions : **Breze Alexis - Janvier Lucas** de Champvans (39)

### **Championnat doublette junior**

Champvans (39) le 05 avril : 9 équipes (4 en 2012)  
Arbitres : Locatelli Jean - Baudrot Raymond  
Délégués : Demougeot Michel - Perrussel Michel  
Pas de championnat de France

### Résultats

Finalistes : Pommier Antoine - Antonin Tristan Moirans (39)  
Champions : **Pernet Mathieu - Godtler Thomas** N.H (70)

### **Championnat doublette mixte**

Beaucourt le 11 mai : 255 équipes (284 en 2012)  
Arbitre : Cordier Yves  
Délégué : Midey René  
1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Trignac (44)

### Résultats

½ finalistes : Garnier Vanessa - Taton Dan de Pontarlier (25)  
Chaillard Aurélia - Dexet Quentin de l'Us Vesoul (70)  
Finalistes : Grassi Annick - Lauro Damien de l'US Vesoul (70)  
Champions : **Rousselot Emart Éliane - Janod Nicolas** de l'ABJ (39)

### **Championnat doublette féminine**

Champvans (39) le 05 avril : 105 équipes  
Arbitres : Locatelli Jean - Baudrot Raymond  
Délégués : Demougeot Michel - Perrussel Michel  
1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Caen (14) les 15 et 16 juin

### Résultats

½ finalistes : Lacombe Dominique - Giovannini Louisa de St Claude (39)  
Pipoz Chantal - Rousselot Emart Éliane de l'ABJ (39)  
Finalistes : Grassi Annick - Py Sylvia de l'AS PTT Vesoul (70)  
Championnes : **Garnier Vanessa - Rodriguez Colette** de la JPP (25)

### **Championnat doublette senior**

Champvans le 5 avril : 334 équipes  
Arbitres : Locatelli Jean - Baudrot Raymond  
Délégués : Demougeot Michel - Perrussel Michel  
1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Sassenage (38) les 22 et 23 juin

### Résultats

½ finalistes : Gester Arnold - Sauvageot Joseph des Fougères (25)  
Martin Antoine - Forte Franck de l'AS PTT Vesoul (70)  
Finalistes : Janod Nicolas - Lejeune Jérôme de l'ABJ (39)  
Champions : **Kubacki Michel - Guyot Nicolas** de Giromagny (90)

### **Championnat doublette jeu provençal**

St Claude les 18 et 19 mai : 61 équipes (81 en 2012)  
Arbitre : Martin Antoine  
Délégué : Perrussel Michel

2 équipes qualifiées pour le championnat de France à Beaucaire (34) du 06 au 08 septembre

#### Résultats

½ finalistes : Picon Julien - Dequaire Jean-Louis du Vesontio (25)  
Binda Jean - Binda Samuel du Carreau Champagnolais (39)  
Finalistes : Tournoux Roger - Humbert Laurent de la PFC (25)  
Champions : **Maraux Julien - Gagliardi Jean-Yves** de Salins (39)

#### **Championnat tripléte benjamin**

Gray la Ville le 09 juin : 3 équipes (3 en 2012)

Arbitre : Pernet Pierre  
Délégué : Galmiche Patrick  
Pas de championnat de France

#### Résultats

Finalistes : Monnier Lucas - Musard Valentin - Rollée Joséphine de Gy (70)  
Champions : **Bourgeon Estelle - Ardiot Vincent - Vitzo Lucas** de Champvans (39)

#### **Championnat tripléte minime**

Gray la Ville le 09 juin : 14 équipes (20 en 2012)

Arbitre : Pernet Pierre  
Délégué : Galmiche Patrick

4 équipes qualifiées pour le championnat de France à Nevers (58) les 24 et 25 août

#### Résultats

½ finalistes : **Marchand Dylan - Fernandez Jordan - Guyon Enzo** NH (39)  
**Philippon Florentin - Blaudet Charlène - Monnier Lilian** NH du CD 25  
Finalistes : **Deliot Mathis - Grillot Thibaut - Nicod Nathan** de Champvans (39)  
Champions : **Bayram Hamza - Etignard Davy - Lugand Vincent** N.H (39)

#### **Championnat tripléte cadet**

Gray la Ville le 09 juin : 20 équipes (18 en 2012)

Arbitre : Baudrot Raymond  
Délégué : Galmiche Patrick

4 équipes qualifiées pour le championnat de France à Nevers (58) les 24 et 25 août

#### Résultats

½ finalistes : **Pomaro Maxime - Gaugier Sulyvan - Pichery Yohan** de l'ABJ (39)  
**Valkre Julien - Perrette Leny - Roy Hugo** NH du CD 25  
Finalistes : **Bideaux Bryan - Petiot Lucas - Trémaud Benjamin** de Champvans (39)  
Champions : **Alves Jayson - Dury Kélian - Berrey Lucas** de Moirans (39)

#### **Championnat tripléte junior**

Gray la Ville le 09 juin : 11 équipes (9 en 2012)

Arbitre : Baudrot Raymond  
Délégué : Galmiche Patrick

4 équipes qualifiées pour le championnat de France à Nevers (58) les 24 et 25 août

#### Résultats

½ finalistes : **Sureda Jean - Kerdudo Tony - Domeniconi Benjamin** de Valdoie (90)  
**Angonin Tristan - Pommier Valentin - Jurnet Elie** de Moirans (39)  
Finalistes : **Bourgeon Dorian - Billet Guillaume - Leroy Mathieu** de Champvans (39)  
Champions : **Glab Dylan - Nicod Bastien - Boivin Jayson** de Champvans (39)

#### **Championnat tripléte féminine**

Lure le 21 avril : 67 équipes (61 en 2012)

Arbitres : Di Rosa Éric- Marini Daniel  
Délégué : Devoille Robert

1 équipes qualifiée pour le championnat de France à Beaucaire (30) les 07 et 08 septembre

#### Résultats

½ finalistes : Chaillard Aurélia - Perrin Nadine - Diziain Christelle de l'US Vesoul (70)  
Dayet Dominique - Goncalves Sandra - Parrot Aude de Salins (39)  
Finalistes : Bolle-Reddat Séverine - Garnier Vanessa - Poux Nathalie de Pontarlier(25)  
Championnes : **Grassi Annick - Bresson Marie-Rose - Py Sylvia** de l'US Vesoul (70)

### **Championnat tripléte masculin**

Lure le 21 avril : 201 équipes (169 en 2012)

Arbitres : Di Rosa Éric - Marini Daniel

Délégué : Devoille Robert

1 équipes qualifiée pour le championnat de France à Béziers (34) les 29 et 30 juin

#### Résultats

½ finalistes : Maraux Jean-Marie - Maraux Julien - Jacquin Sébastien de Salins (39)  
Frachebois Janick - Tatu Benjamin - Rognon Jérôme de la PFC (25)

Finalistes : Marechal Michel - Maraux Jérémie - Goncalvès Michaël de Salins (39)

Champions : **Xisto Jean-Michel - Rossi Fabiano - Forte Franck** de l'AS PTT Vesoul (70)

### **Championnat tripléte promotion**

Lure le 21 avril : 192 équipes (197 en 2012)

Arbitres : Di Rosa Éric - Marini Daniel

Délégué : Devoille Robert

2 équipes qualifiées pour le championnat de France à Béziers (34) les 29 et 30 juin

#### Résultats

½ finalistes : Laversenne Patrick - André Jean-Pierre - Vérand Quentin de Bletterans (39)  
Lalot Joël - Stiefvater François - Parnet Patrick du Vesontio (25)

Finalistes : Boschetti Michel - Hofer Emmanuel - Vermot-Gauchy Teddy de Morteau (25)

Champions : **Brondeault Jorian - Saradin Valère, Vienot Yannick** des Rêpes (70)

### **Championnat tripléte vétéran**

Arc les Gray le 23 mai : 78 équipes (87 en 2012)

Arbitre : Lameiras Georges

Délégué : Cerutti Lucien

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Castelnaudary (11) les 14 et 15 septembre

#### Résultats

½ finalistes : Lovisco Claude - Edme Patrick - Orriols Mariel de l'US Vesoul (70)  
Frechon Pierre Jack - Pacaud Gilbert - Cunchon Robert de la PFC(25)

Finalistes : Bontoux Robert - Berger Jean-Pierre - Perelli François, Morez (39)

Champions : **Riquet Alain - Benetoux Louis - Folin Daniel** de Vesontio (25)

### **Championnat tripléte mixte**

PFC les 14 et 15 septembre : 67 équipes (65 en 2012)

Arbitres : Martin Antoine - Marini Daniel

Délégués : Jouan Patrick, Fossaert Pierre

Pas de championnat de France

#### Résultats

½ finalistes : Garnier Vanessa - Taton Dan - Dromard David de JPP (25)  
Ruet Delphine - Cheveau Gwénaël - Kerdudo Tony de Valdoie (90)

Finalistes : Parrot Aude - Goncalves Mickaël - Maraux Jérémie de Salins (39)

Champions : **Bertrand Laurence - Dequaire Kévin - Henriet Samuel** de Vesontio (25)

### **Championnat tripléte jeu provençal**

Valdoie les 21 et 22 septembre : 42 équipes (47 en 2012)

Arbitre : Lhomme Denis

Déléguée : Schepard Peggy

1 équipe qualifiée au championnat de France 2014 à Grasse (06)

#### Résultats

½ finalistes : Picon Julien - Chabod Julien - Dequaire Kévin du Vesontio (25)  
Pinson Didier - Moureau Thierry - Piard Michel de Champagnole (39)

Finaliste : Kubacki Michel - Guyot Nicolas - Prenat Patrick de Giromagny (90)

Champions : **Frachebois Janick - Tatu Benjamin - Marengui Jean-Pierre** de la PFC (25)

**Vauvert (30) du 07 au 09 juin - triplète jeu provençal**

Joueurs : Gagliardi Jean-Yves, Maraux Julien, Jacquin Sébastien de Salins (39)

Délégué : Illana Joseph

Très bonne organisation et un superbe accueil dans un très beau site.

Jeux : Beaux terrains, mais très durs au point.

Compte rendu : Première partie gagnée 11 à 5 contre une équipe du Gard en 3 heures.

Deuxième partie perdue à 10 après avoir mené 10 à 5 contre la Manche en 4h15.

Barrage de poule contre la même équipe du Gard partie perdue 11 à 6 à 20h.

Le terrain paraissait beau, mais vu l'appoint général, il devait être pleins de surprises.

Nos représentants sont de brillants compétiteurs, il ne manquait pas grand-chose pour qu'ils sortent des poules.

Appréciations d'ensemble : Une très belle organisation gâchée par la pluie les deuxième et troisième jours. Mis à part le résultat, tout était parfait.

**Caen (14) les 15 et 16 juin - tête à tête senior**

Joueur : Xisto Jean-Michel AS PTT Vesoul (70)

Délégué : Cuisenier Michel

Très bonne organisation

Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre Bulhoes Joaquim des Pyrénées-Atlantiques partie gagnée 13/9.

2<sup>ème</sup> partie contre Rocher Dylan de la ligue PACA partie perdue 13/3.

Barrage contre Bulhoes Joaquim des Pyrénées-Atlantiques partie perdue 13/11.

Compte rendu : Jean-Michel était dans une grosse poule avec des jeux très difficiles au point. Un terrain qui avantageait les tireurs aux carreaux.

Notre joueur a eu quelques soucis au tir mais il s'est rattrapé au point.

Appréciations d'ensemble : J'ai vécu un bon championnat avec un joueur très facile à vivre.

**Caen (14) les 15 et 16 juin - doublette féminine**

Joueuses : Garnier Vanessa - Rodriguez Colette de la JPP (25)

Déléguée : Maraux Émilie

Organisation : Excellente à part la restauration. Temps de service trop long et mal organisé.

Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre Le Loiret partie gagnée 13/11.

2<sup>ème</sup> partie contre la Ligue Île de France partie gagnée 13/10.

1/32 contre Nièvre partie perdue 6/13.

Compte rendu : Équipe valeureuse qui a bien joué ses deux parties de poule, surtout la première en étant menées 0/8. Bonne prestation au tir de Vanessa, prestation satisfaisante de Colette Rodriguez qui malheureusement n'a pas cru en ses chances en 1/32.

Appréciations d'ensemble : Équipe très agréable. Pour une première délégation, j'ai apprécié la convivialité de ces deux joueuses et le bon déroulement de ce championnat.

**Trignac (44) les 13 et 11 juillet - doublette mixte**

Joueurs : Rousselot-Emart Éliane, Janod Nicolas de l'ABJ (39)

Délégué : Valet Christian

Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre les Deux Sèvres partie gagnée 13 à 12.

2<sup>ème</sup> partie contre Rhône Alpes partie perdue 13 à 8.

Barrage contre la Mayenne partie gagnée 13 à 11.

1<sup>er</sup> tour contre la Haute Marne partie perdue 13 à 3.

Compte rendu : Bon niveau de jeu sur des terrains sélectifs. Peut-être un manque de points pour atteindre les 1/16. Des joueurs agréables avec un comportement très sportif.

**Sassenage (38) 22 et 23 juin - doublette senior**

Joueurs : Guyot Nicolas, Kubacki Michel de Giromagny (90)

Délégué : Devoille Robert

Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre Gomes de la Seine Maritime partie gagnée 13 à 9 en 1h50.

2<sup>ème</sup> partie contre Horn du Cher, partie perdue 13 à 2 en en 1h 00.



Barrage contre Gomes de la Seine Maritime partie gagnée 13 à 11 en 2h10.

1<sup>er</sup> tour contre Quintais - Suchaud ligue du Centre partie perdue 13 à 2 en 5 mènes et 45 mn.

Compte rendu : Partie de barrage très dure, personne n'a lâché, nous sommes sortis des poules les avant-derniers. Dommage, mais quel honneur de jouer dans le carré d'honneur, les trois premières mènes, on joue à égalité, mais après, nous subissons l'avalanche de carreaux et de palets. On prend 11 points sur les deux mènes.

Appréciations d'ensemble : Bonne prestation des joueurs, équipe sympathique.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète minime**

Joueurs : Etignard Davy, Lugand Vincent, Bayhram Hamza, N.H. (39)

Délégué : Millet Jacques

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre l'Aquitaine partie perdue 11 à 5 en 1h.

2<sup>ème</sup> partie contre l'Auvergne partie perdue 11 à 6 en 1h10.

3<sup>ème</sup> partie contre les Vosges partie perdue 11 à 7 en 1h10.

4<sup>ème</sup> partie : Exempt.

5<sup>ème</sup> partie contre la ligue Midi-Pyrénées partie perdue 11 à 8 en 1h30.

Compte rendu : Une grosse déception par rapport à la qualité de mes joueurs, ils ont un manque de compétition important dans des nationaux ou régionaux. Un joueur qui craque et ce n'est plus jouable.

Appréciations d'ensemble : Nous avons eu de la chance avec la météo et l'organisation était impeccable. Nous représentons la Franche-Comté et nous n'avons vu aucun membre du comité.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète minime**

Joueurs : Marchand Dylan, Fernandez Jordan, Guyon Enzo de Salins (39)

Délégué : Balland Jean-Claude

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue d'Aquitaine partie perdue 11 à 2.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue d'Alsace partie perdue 11 à 0.

3<sup>ème</sup> partie contre la ligue d'Auvergne partie perdue 11 à 1.

4<sup>ème</sup> partie contre la ligue Midi-Pyrénées partie perdue 11 à 7

5<sup>ème</sup> partie contre la ligue de Basse Normandie partie gagnée 11 à 10.

Compte rendu : Le score des 3 premières parties reflète le niveau catastrophique de l'équipe, surtout sur un terrain stabilisé. A la 4<sup>ème</sup> partie l'équipe perd à 7 mais se reprend en gagnant la 5<sup>ème</sup>. Avec une partie gagnée de plus, cette équipe se qualifiait pour la coupe de l'avenir.

Appréciations d'ensemble : Pour une première participation à un championnat de France je ne vais pas trop les accabler, mais ils n'ont pas la motivation et l'esprit de la gagne comme on peut le voir dans certaines équipes.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète minime**

Joueurs : Deliot Mathis - Grillot Thibaut - Nicod Nathan de Champvans (39)

Délégué : Bourgeon Jean-Marie

#### Résultat

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue Picardie C partie perdue 11 à 4 en 40 mn.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue Rhône-Alpes partie perdue 11 à 10 en 1h30.

3<sup>ème</sup> partie contre la ligue Midi-Pyrénées partie gagnée 11 à 1 en 25 mn.

4<sup>ème</sup> partie contre la ligue Pays de Loire partie perdue 11 à 2 en 45 mn.

5<sup>ème</sup> partie contra la ligue Hauts de France partie perdue 11 à 0 en 20 mn.

Compte rendu : Deuxième participation pour cette équipe au France. Déception sur le comportement des joueurs sur le terrain. Un grand manque de sérieux et d'application. Avec un peu plus de motivation, 3 victoires sur 5 étaient à notre portée. Et sans problème.

Remettre les poules à 13 points dans cette catégorie est absolument nécessaire.

Appréciations d'ensemble : Cette année, la ville de Nevers a su rebondir avec une organisation du championnat de France sans faille. Pour ce qui est de la Franche-Comté, il faut absolument déléguer une personne pour chapeauter toutes les équipes représentées.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète minime**

Joueurs : Philipon Florentin, Blaudet Charlène, Monnier Lilian NH. ((25)

Délégué : Roy Raymond

#### Résultats :

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue Midi-Pyrénées partie perdue 11 à 1.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue du Limousin partie perdue 11 à 5.

3<sup>ème</sup> partie contre la ligue Poitou-Charentes partie gagnée 11 à 8.

4<sup>ème</sup> partie contre la ligue Rhône-Alpes partie gagnée 11 à 5.

5<sup>ème</sup> partie contre la ligue de Bourgogne partie gagnée 11 à 10.

1/16 contre la ligue Midi-Pyrénées partie perdue 13 à 4.

Compte rendu : Bon résultat pour une première participation.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète cadet**

Joueurs : Pomaro Maxime, Gaugier Sulyvan, Pichery Yohan de l'ABJ (39)

Délégué : Janod Nicolas

Organisation : Bonne. Hébergement : Bon

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue Poitou-Charentes partie perdue 13 à 10 en 1h20.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue Rhône-Alpes partie perdue 13 à 2 en 1h30.

3<sup>ème</sup> partie la ligue Languedoc-Roussillon partie perdue 13 à 4 en 1h.

4<sup>ème</sup> partie contre la ligue de Bourgogne partie perdue 13 à 11 en 1h25.

5<sup>ème</sup> partie contre la ligue des Hauts de France partie perdue 13 à 2 en 1h.

Compte rendu : trois jeunes qui se sont très bien comportés sur les jeux et même en dehors. Une bonne entente entre eux, mais un manque d'expérience qui leur a coûté trois victoires. C'est dommage car ils pouvaient accéder aux 1/16 de finale pour leur première licence. Ce résultat me paraît très encourageant et déjà très bien.

Appréciations d'ensemble : Le week-end s'est très bien passé, les jeunes ont beaucoup apprécié et, pour moi, ceci reste le plus important.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète cadet**

Joueurs : Bideaux Bryan, Petiot Luca, Tremaud Benjamin de Champvans (39)

Délégué : Bideaux Michael

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la Guyane partie gagnée 13 à 12 en 1h30.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue Midi-Pyrénées partie gagnée 13 à 2 en 45mn.

3<sup>ème</sup> partie la ligue d'Auvergne partie perdue 13 à 0 en 30 mn.

4<sup>ème</sup> partie contre la ligue de Basse-Normandie partie gagnée 13 à 11 en 1h35.

5<sup>ème</sup> partie contre la ligue PACA partie perdue 13 à 3 en 30 mn.

Compte rendu : Sur le plan sportif, ce fut une grosse déception, cette jeune équipe méritait mieux que la 5<sup>ème</sup> place, car, tout au long de l'année, que ce soit au Masters et en 1/2 finale à Ilkirch, en 1/4 à Autun et sur les nationaux, elle fut constante. Elle fut éliminée de toute compétition, uniquement sur la dernière partie à cause du goal-average défavorable. Je pense qu'ils ont trop regardé les autres du fait qu'ils étaient que 1<sup>ère</sup> année cadets et qu'ils jouaient contre des dernières années.

Appréciations d'ensemble : Je n'ai rien à leur reprocher que ce soit sur et en dehors des terrains. Malgré la défaite, ils ont su garder un super état d'esprit de camaraderie.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète cadet**

Joueurs : Alves Jayson, Dury Kélian, Berrey Lucas de Moirans (39)

Délégué : Alves Jonathan

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue Rhône Alpes partie perdue 13 à 6.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue du Limousin partie gagnée 13 à 8.

3<sup>ème</sup> partie contre la ligue de Corse partie gagnée 13 à 11.

4<sup>ème</sup> partie contre la ligue Languedoc-Roussillon partie perdue 13 à 1.

5<sup>ème</sup> partie contre la ligue PACA partie gagnée 13 à 5.

1/16 contre l'Auvergne partie perdue 13 à 5.

Compte rendu : L'équipe a produit du beau jeu et peu de fautes ont été commises. Il a manqué la réussite et du réalisme sur certaines mènes.

Appréciations d'ensemble : Bon week-end sportif avec une équipe qui a su produire du jeu. J'en suis satisfait et je salue leur bon comportement.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète cadet**

Joueurs : Valkre Julien, Perette Lenny, Roy Hugo CD (25)

Délégué : Valkre Florent

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la Picardie partie perdue 13 à 5.

2<sup>ème</sup> partie contre l'Aquitaine partie gagnée 13 à 7.  
3<sup>ème</sup> partie contre la Bretagne partie perdue 13 à 11.  
4<sup>ème</sup> partie contre la ligue Midi-Pyrénées partie gagnée 13 à 11.  
5<sup>ème</sup> partie contre la Bourgogne partie gagnée 13 à 12.  
1/16 contre la ligue Languedoc-Roussillon partie perdue 13 à 4.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète junior**

Joueurs : Billey Guillaume, Bourgeon Dorian, Leroy Mathieu de Champvans CD39

Délégué : Bourgeon Michel

Organisation parfaite.

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue PACA partie perdue 13 à 2.  
2<sup>ème</sup> partie contre la ligue de Haute Normandie partie gagnée 13 à 11.  
3<sup>ème</sup> partie contre la ligue de Bourgogne partie gagnée 13 à 8.  
4<sup>ème</sup> partie contre la ligue de Bretagne partie perdue 13 à 4.  
5<sup>ème</sup> partie contra la ligue Pays de Loire partie perdue 13 à 0.

Compte rendu : Malgré une première partie catastrophique, l'équipe réagit bien pour s'imposer lors des 2 confrontations suivantes et se présente dans de bonnes dispositions pour disputer une quatrième partie décisive. Cela semble bien se dérouler, score 4 à 5 à la pause de midi. Mais au retour 3 mènes suffisent à nos adversaires pour l'emporter. La dernière manche est sans enjeu, nos rivaux ont tout perdu et nous sommes sûrs de terminer troisième et qualifiés pour la coupe de l'avenir d'où ce résultat surprenant. L'équipe est battue au premier tour de cette compétition avec bien des regrets, nous perdons à 9 après avoir mené 8 à 0.

Appréciations d'ensemble : Séjour agréable avec cette équipe. 3 joueurs au comportement exemplaire aussi bien sur les terrains qu'en dehors. Ils seront seniors en 2014. Dommage qu'il n'y ait pas de représentant de la ligue de Franche-Comté et que je sois obligé de gérer toute la délégation ce qui n'est pas toujours facile au niveau de l'hébergement, ce qui gêne notre organisation.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète junior**

Joueurs : Sureda Jean, Kerdudo Tony, Domeniconi Benjamin CD90

Délégué : Sureda Thierry

Bonne organisation

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue d'Aquitaine partie gagnée 13 à 11.  
2<sup>ème</sup> partie contre la ligue Haut de France partie gagnée 13 à 6 (qui gagne le trophée de l'avenir).  
3<sup>ème</sup> partie contre la ligue PACA partie gagnée 13 à 1.  
4<sup>ème</sup> partie contre la ligue Auvergne partie gagnée 13 à 5.  
5<sup>ème</sup> partie contre la ligue Haute-Normandie partie perdue 13 à 2 dans le carré d'honneur. Relâchement complet, presque compréhensif !  
1/16 de finale contre la ligue Midi-Pyrénées partie perdue 13 à 4, dans le carré d'honneur.

Compte rendu : en 1/16, après une première mène d'anthologie, nous avons l'avantage de boules à toutes les mènes mais notre tireur a une défaillance : 9 boules manquées de rang.

Assez bon championnat de France, dans l'ensemble, bien organisé et pour une fois, les jeunes ont mangé suffisamment sur le site ! Hébergement plus que correct. Jeux macadam avec grosse épaisseur de sable. Une bonne expérience pour eux d'être sortis des poules et de faire que des grosses parties.

Appréciations d'ensemble : Merci beaucoup à Michel Bourgeon qui s'est occupé de nous. Égal à lui-même.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - triplète junior**

Joueurs : Angonin Tristan, Pommier Valentin, Journet Elie de Moirans (39)

Déléguée : Caniotti Nadine

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre La Corse partie perdue 13 à 7 en 1h40.  
2<sup>ème</sup> partie contre la PACA partie perdue 13 à 11 en 1h15.  
3<sup>ème</sup> partie contre Basse Normandie partie perdue 13 à 0 en 1h.  
4<sup>ème</sup> partie contre la ligue Languedoc Roussillon partie perdue 13 à 11 en 1h10.  
5<sup>ème</sup> partie contre la ligue Aquitaine partie perdue 13 à 3 en 45 mn.

Compte rendu : Très déçue de mon équipe car il y avait beaucoup d'occasions pour faire mieux mais ils en ont fait qu'à leur tête sans rien demander au coach : tourner plusieurs fois dans les parties sans me concerter, ce qui a amené plusieurs erreurs de jeu dans certaines parties.

### **Nevers (58) les 24 et 25 août - tripléte junior**

Joueurs : Glab Dylan, Nicod Bastien, Boivin Jayson de Champvans (39)

Délégué : Glab Christian

Résultats :

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue Rhône-Alpes partie perdue 13 à 6 en 1h15.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue du Limousin partie gagnée 13 à 9 en 1h.

3<sup>ème</sup> partie contre la ligue d'Auvergne partie gagnée 13 à 0 en 45mn.

4<sup>ème</sup> partie exempt.

5<sup>ème</sup> partie contre la ligue PACA partie perdue 13 à 6 en 45mn.

Nous ne sommes pas qualifiés pour le général ; mais nous perdons en 1/8 de la coupe de l'avenir.

Compte rendu : Les 3 joueurs ont eu un respect exemplaire des adversaires et le bon sens du jeu. Ils ont réalisé de très belles parties dans l'ensemble. Je voudrais que l'exemple de cette équipe soit un modèle pour la pétanque. Toutefois, cette formule représente pour les joueurs un vrai marathon surtout pour les minimes.

Appréciations d'ensemble : Bonne organisation dans l'ensemble, très chaleureuse et agréable. Mes joueurs et moi sommes très contents d'avoir participé à ce championnat de France.

### **Beaucaire (30) les 06-07-08 septembre - doublette jeu provençal**

Joueurs : Maraux Julien - Gagliardi Jean-Yves de Salins (39)

Délégué : Cerutti Lucien

Organisation : Pas de problème particulier.

Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre le Gers partie gagnée 11 à 5 en 2h40.

2<sup>ème</sup> partie contre la Corse du sud partie perdue 7 à 11 en 1h35.

Barrage de poule contre Paris partie gagnée 11 à 2 en 1h30.

1<sup>ère</sup> partie après les poules contre la ligue Languedoc-Roussillon (Stievenart) partie perdue 11 à 1 en 1h 40.

Compte rendu : Concernant les parties, aucun problème, des joueurs très corrects. En 1/32 nos joueurs sont tombés sur une équipe bien supérieure, sept fois championne de France. Dommage que les jeux étaient très éloignés de l'hôtel : 43 km.

### **Beaucaire (30) les 06-07-08 septembre - doublette jeu provençal**

Joueurs : Humbert Laurent, Tournoux Roger de la PFC (25)

Délégué : Tournier Jean-Marie

Bonne organisation.

Jeux : tout à fait appropriés à la pratique du jeu provençal.

Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la Haute Garonne partie gagnée 11 à 8 en 12 mènes et 2h50.

2<sup>ème</sup> partie contre la Vendée partie gagnée 11 à 2 en 7 mènes et 1h15.

1/16 contre les Alpes de Haute Provence partie gagnée 11 à 9 en 12 mènes et 3h00.

1/8 contre la ligue Languedoc Roussillon (Stievenart) partie perdue 11 à 9 en 12 mènes et 3h00.

Compte rendu : La première partie a été longue et équilibrée, pointeur irrégulier et jeu appliqué du tireur permettant de remporter cette partie. Deuxième partie expéditive qui a bien failli se terminer en trois mènes, face à une équipe qui a mal pointé. Notre équipe était qualifiée à l'arrêt des parties à 12h30.

A la reprise à 14h30, j'ai assisté à une partie de bon niveau. Notre pointeur a mieux joué que le matin et a pris le dessus sur l'adversaire. Très bonne prestation des 2 tireurs (6 sur 9 pour Laurent) le tireur adverse finissant sur huit frappes pour reculer l'échéance.

Notre équipe est donc qualifiée pour jouer les 1/16 samedi matin. Nous sommes opposés à l'équipe Stievenard et Matraglia.

Mauvais départ, nos joueurs peut-être un peu crispés, sont menés 1-8 en quatre mènes. Ensuite, nette amélioration au point comme au tir ; nos joueurs remontent au score, égalisent à 8 partout pour échouer finalement à 9.

Appréciations d'ensemble : Très bonne prestation de nos joueurs (surtout vu l'opposition). Je ne peux que les féliciter.

### **Beaucaire (30) les 07-08 septembre - tripléte féminine**

Joueuses : Hess Annick, Py Sylvia, Bresson Marie-Rose de l'Us Vesoul (70)

Délégué : Devoille Robert

Bonne organisation.

Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre l'Eure et Loire partie gagnée 13 à 11 en 1h40.

2<sup>ème</sup> partie contre l'Ariège partie gagnée 13 à 12 en 1h 48.

1/32 contre le Gers partie perdue 13 à 10 en 1h20.

Compte rendu : Des regrets en 32ème de finale car on mène 10 à 3 et 4 mènes après, nous perdons 13 à 10.

Panne de points et de tirs dans une partie largement à notre portée.

Bon week-end chaud.

### **Béziers (34) les 29 et 30 juin - triplète masculin**

Joueurs : Xisto Jean-Michel, Rossi Fabiano, Forte Franck de l'AS PTT Vesoul (70)

Délégué : Tournier Jean-Marie

Bon séjour.

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre Martin de la ligue Ile de France partie gagnée 13 à 12 en 12 mènes.

2<sup>ème</sup> partie contre Benacquista de la Moselle partie perdue 13 à 8 en 9 mènes.

Barrage contre Garagnon des Bouches du Rhône partie perdue 13 à 4 en 7 mènes.

Compte rendu : première partie longue et disputée remportée grâce à un tir efficace. Dans la deuxième partie, notre équipe a moins tiré et surtout moins bien. Et la situation s'est encore dégradée dans la troisième partie ; à la reprise, à 14 heures, deux mènes médiocres et l'élimination.

Appréciations d'ensemble : point moyen dans les trois parties et tir insuffisant, dans la dernière partie surtout, ce qui explique cette élimination prématurée. La poule était équilibrée avec quatre équipes proches les unes des autres. Le séjour s'est néanmoins très bien passé.

### **Béziers (34) les 29 et 30 juin - triplète promotion**

Joueurs : Saradin Valère, Brondault Jorian, Vienot Yannick des Rêpes (70)

Délégué : Demougeot Michel

#### Résultats :

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue Rhône-Alpes partie gagnée 13 à 2 en 1 h10.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue Languedoc-Roussillon partie perdue 13 à 8 en 1h 45.

Barrage contre la Ligue Rhône-Alpes, partie gagnée 13 à 12 en 2h10.

1/16 contre la ligue d'Aquitaine partie gagnée 13 à 10 en 1h24.

1/8 contre la ligue PACA partie perdue 13 à 0 en 32 mn.

Compte rendu : Ce n'est pas la qualité de l'hôtel, mais le lieu d'hébergement (distance) qui est à revoir. Très bonne équipe, dommage qu'un différend sur la conduite de jeu soit intervenu entre deux joueurs lors des huitièmes.

### **Béziers (34) les 29 et 30 juin - triplète promotion**

Joueurs : Boschetti Michel, Hofer Emmanuel, Vermot Gauchy Teddy de Morteau (25)

Délégué : Maugain Pascal

Jeux très difficiles et hôtel à 40 km.

#### Résultats

1<sup>ère</sup> partie contre la ligue de Bourgogne partie gagnée 13 à 7.

2<sup>ème</sup> partie contre la ligue du Centre partie perdue 13 à 3.

Barrage contre la ligue Aquitaine partie perdue 13 à 11.

Compte rendu : Avec un peu de réussite, nous aurions pu sortir des poules.

Appréciations d'ensemble : Équipe fort sympathique.

### **Castelnaudary (11) les 14 et 15 septembre - triplète vétérans**

Joueurs : Riquet Alain, Bénétoux Louis, Folin Daniel de Vesontio (25)

Délégué : Midey René

Hébergement : Hôtel Ibis bien.

Organisation : Bonne.

Terrain : Stabilisé rouge.

#### Résultats :

1<sup>ère</sup> partie contre l'Isère partie perdue 13 à 6 en 2h15.

2<sup>ème</sup> partie contre la Corse partie perdue 13 à 5 en 1h.

Compte rendu : Grande déception, notre équipe a joué et produit un niveau de jeu très faible contre des équipes qui ont joué à peine mieux que nous.

Appréciations d'ensemble : bonne organisation et bonne restauration du samedi midi.

### ✓ Commission des féminines (Daniel CORDIER)

« Mesdames et Messieurs,

Pas de réunion ou d'autres compétitions que celle de la journée des féminines.

Elle a été organisée le 03 mars 2013 dans le CD-25 et c'est le club de l'U.S Sochaux qui en avait l'organisation au boulodrome. Exceptionnellement organisée en triplète suite à un problème de terrains, ce qui a quelque peu modifié le cahier des charges.

L'analyse de cette journée est la suivante : 30 triplètes ont participé à cette journée très conviviale, avec un très bon état d'esprit malgré l'envie de remporter cette compétition. Les équipes participantes étaient les suivantes :

17 équipes du CD-25  
7 équipes du CD-70  
5 équipes du CD-90  
1 équipe du CD-39

L'équipe de Valdoie REINHARDT Maïté, LEO Ida et REQUIN Pascale a fini 1ère avec 4 parties gagnées et une différence de + 24 points, suivie de la triplète VOUAUX Françoise, MARCHAND Nicole et HOULLE Christelle de l'U.S Sochaux également 4 parties mais + 22 points et à la 3ème place une équipe de l'U.S Vesoul avec PERRIN Nadine, CHAMPENOIS Mireille et DIZIAIN Christelle 3 parties gagnées et +20 points.

Plus de 100 repas ont été servis par l'équipe de Sochaux après un superbe vin d'honneur servi le midi plutôt que le soir (très apprécié par les participantes).

Cette excellente journée avec un public très nombreux tout au long de la journée, s'est finie vers 19h00 dans une ambiance formidable avec un souvenir à chaque participante et quelques bouquets de fleurs.

Je félicite une nouvelle fois toutes les compétitrices avec une mention particulière à l'équipe de la pétanque de Champvans pour sa présence malgré un long déplacement.

La prochaine journée est prévue le dimanche 2 mars à Lure (CD70).»

### ✓ Commission d'arbitrage (Bernard CARITEY)

«Monsieur le Président de la Ligue de Franche-Comté,  
Messieurs les Présidents des Comités Départementaux,  
Mesdames, Messieurs, les Membres de la Ligue de Franche-Comté,  
Mesdames, Messieurs,

Le bruit strident d'un sifflet lors de la dernière AG qui se déroulait à Beaucourt dans le 90 nous signalait la fin de mandat de Paulo ; celui-ci partait à la conquête du CD 39. En nous confiant les clés de la commission arbitrale régionale, il nous laissait à Jean Locatelli et moi-même (c'est un binôme qui lui succède) une commission qui avait fait ses preuves, et qui présentait un bilan positif.

N'ayant pas sa facilité pour m'exprimer, et sa façon de présenter les choses même les plus sérieuses, je vais faire simple. Jean Locatelli et votre serviteur, poursuivons sa mission, faire de l'arbitrage, et bien entendu de l'arbitre un maillon indispensable à la pratique de la pétanque.

C'est une entreprise difficile. Il faut être réaliste quand je vois les effectifs de certains comités, ils sont alarmants. Je peux reprendre un slogan bien connu et le mettre à la sauce arbitrale : « l'arbitrage c'est l'affaire de tous » et c'est vrai pour la ligue, les comités, les clubs. Si la position du CD 70 est plus confortable en bilan comptable des effectifs, j'y travaille et ceux qui m'ont précédé l'ont fait aussi.

Susciter des vocations dans vos comités et dans vos clubs, voilà la mission qui vous attend, Messieurs les Présidents des Comités, avec l'aide de la commission régionale, des commissions départementales et avec le concours des référents départementaux.

Je sais que le chemin est encore long, et que l'image de l'arbitre reste encore floue dans l'esprit de certains joueurs, mais c'est à nous tous de faire changer cette image.

Notre ami Jean Locatelli nous répète souvent que l'arbitre n'est pas qu'un mesureur de points. C'est vrai, que l'homogénéité de l'arbitrage doit s'appliquer partout. C'est encore vrai, mais comment voulez-vous que du nord au sud, de l'est à l'ouest, l'arbitrage soit le même, une grande disparité existe entre un arbitre qui officie sur des compétitions nationales, voir internationales et l'arbitre départemental qui arbitre le concours de son club avec 20 équipes. Ce n'est pas demain que le fossé sera comblé et les deux interrogations que l'on se pose à nos réunions de commission : pourquoi les licenciés(e) ne sont pas attirés par l'arbitrage et comment susciter chez eux l'envie de passer l'examen. Nous pensons que c'est un fait de notre société actuelle où chaque individu compte sur son voisin pour remplir cette fonction.

La saison 2014 se prépare : l'examen d'arbitre de ligue aura lieu le 19 janvier 2014 à Besançon ; les inscriptions doivent me parvenir avant le 31 décembre 2013. Deux candidats se sont inscrits, Mme Eliane GRANDJEAN du CD 70 et Michel Perrussel du CD 39. L'examen départemental aura lieu à la même date dans tous les CD de la ligue si bien entendu des candidats se présentent. Il y a des candidats dans le CD 25 et 70.

Cette année, un seul candidat à l'examen arbitre de ligue, il s'agit de Daniel MARINI du CD 25 qui a passé avec succès cette épreuve.

La CNA a décidé qu'à partir de 2014 l'examen arbitre stagiaire comporterait un questionnaire de provençal et cela pour tous les comités. Ce n'est pas le cas actuellement ; certains comités s'en dispensent car ils n'organisent pas de championnats de jeu provençal. Ce questionnaire sera simplifié au maximum et sera concentré sur la différence entre la pétanque et le jeu provençal.

Une nouvelle version mise au point par la CNA d'un diaporama sur le règlement de la pétanque vient de nous parvenir, elle servira aux futures formations des commissions d'arbitrage.

Une formation de Zone doit avoir lieu en Alsace, dès que j'en serai informé je ferai passer l'info.

Nous avons l'agréable surprise d'une candidature à l'examen d'arbitre national, il s'agit d'Eric Di Rosa du CD 90, petite parenthèse celui-ci a été formé par le CD 70. Nous lui souhaitons une pleine réussite à cet examen.

La commission se réunira début de l'année 2014 pour mettre en place la nouvelle saison de pétanque et jeu provençal : arbitrage des championnats de ligue, CRC1, CRC2, et aussi faire le point sur les nouveaux arbitres que j'espère nombreux.

Dans les nouvelles mesures prises par la FFPJP, figure l'homologation du but aimanté de chez Obut, l'interdiction de la cigarette électronique sur les jeux (ainsi c'est le geste, l'acte de fumer qui est interdit).

Concernant les chaussures fermées, celles-ci ne doivent pas laisser voir la peau ou les chaussettes ; ça paraît clair chaussure fermée type basket ou autre.

Voilà, j'en ai terminé avec ce compte-rendu merci de m'avoir écouté et bonnes fêtes de fin d'année.»

#### ✓ **Commission Sportive (Jean-Marie TOURNIER)**

«Monsieur le Président de la Ligue de Franche-Comté,  
Mesdames, Messieurs les membres de la Ligue de Franche-Comté,  
Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le mercredi 22 mai et a traité les sujets figurant à l'ordre du jour.

#### **1 - Projet de calendrier 2014.**

Les membres de la commission disposent du projet de calendrier 2014 élaboré par son président, qui précise les principes utilisés pour le construire. Une discussion s'engage entre les membres présents et finalement une seule modification est proposée : déplacer le championnat tête à tête jeunes au 18 mai, en parallèle avec le championnat doublette jeu provençal. Ce projet a été envoyé aux membres du comité directeur de la ligue en vue de la réunion du comité directeur du 5 juin. Lors de cette réunion, certains points sont contestés par des membres du CD 25. Par ailleurs, Christian Valet évoque la création d'un championnat triplète mixte vétérans. Après un débat, il est convenu d'entériner le calendrier 2014 en septembre. De nouvelles suggestions sont faites, en particulier des modifications de dates pour les championnats triplètes vétérans départementaux et régionaux. Une nouvelle version est donc adoptée à la réunion du comité directeur du 25 septembre. Enfin, 2 ultimes ajustements vont intervenir ; création d'un pré qualificatif tête à tête féminin en raison d'un nouveau championnat de France tête à tête féminin (il conviendra de compléter en conséquence le cahier des charges des championnats de ligue) et modification de la date de la phase finale du CRC suite à des modifications dans les dates du CNC 2014. La version définitive du calendrier 2014 est validée lors de la réunion du comité directeur du 4 décembre.

#### **2 - Proposition de création d'un CRC féminin.**

Un consensus intervient rapidement au sein de la commission pour mettre en place une division de 8 équipes avec 2 groupes de 4, sur le même modèle que le CRC masculin (3 journées puis une phase finale). La discussion est plus longue pour déterminer le choix des équipes pour la 1<sup>ère</sup> année, soit 2014. Finalement, les membres présents se mettent d'accord sur les nombres suivants. CD 25 : 2 ; CD 39 : 3 ; CD 70 : 2 ; CD 90 : 1. Une journée sera organisée dans chaque département, à la même date que le CRC masculin. Cette proposition est validée par le comité directeur du 5 juin.

Paulo est chargé d'écrire un cahier des charges pour ce CRC féminin en s'inspirant du cahier des charges du CRC masculin. Il sera également validé le 5 juin.

### **3 - Évolution du CNC.**

Le CNC a atteint pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2013 sa configuration finale avec 112 équipes réparties en 3 divisions :

- 1<sup>ère</sup> division : 2 groupes de 8
- 2<sup>ème</sup> division : 4 groupes de 8
- 3<sup>ème</sup> division : 8 groupes de 8.

Une équipe de notre ligue était présente en 1<sup>ère</sup> division, l'ASPTT Vesoul, elle termine 6<sup>ème</sup> du groupe A et se maintient.

Deux équipes en 2<sup>ème</sup> division dans le groupe B, Salins et US Vesoul qui terminent respectivement 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et se maintiennent.

Deux équipes en 3<sup>ème</sup> division, ABJ1, 8<sup>ème</sup> du groupe C et ABJ2, 6<sup>ème</sup> du groupe H, ces 2 équipes descendent en CRC 1.

L'an prochain, nous aurons quatre équipes dans le CNC : ASPTT Vesoul en 1<sup>ère</sup> division, Salins et US Vesoul 1 en 2<sup>ème</sup> division, enfin US Vesoul 2 en 3<sup>ème</sup> division, champion de CRC1 en 2013.

### **4 - Évolution du CRC.**

Notre CRC, comme cette année, comportera 2 divisions de 8 équipes (chaque division étant constituée de 2 groupes de 4).

Composition du CRC1 : ABJ 1 et ABJ 2 qui descendent de CNC3, Valdoie, P. Luronne PFC2, PFC1 et P.Boroillotte, respectivement 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> qui se maintiennent et Vesontio qui monte de CRC2.

Composition du CRC2 : 2 équipes qui descendent de CRC1, JPP et Giromagny ; les équipes classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, dans le CRC2 en 2013 : Saint-Claude et P. Polinoise, plus les 4 équipes qui montent de CDC : Pont de Roide, Salins, US Vesoul et Valdoie 2.

Enfin voici la composition du CRCE : PFC, Vesontio, ABJ, Salins, Bletterans, USV1, USV2 et Valdoie.

Je vous remercie de votre attention.»

#### **✓ Commission des jeunes (Jean-Marie MARAUX)**

« La Commission des Jeunes s'est réunie, conjointement avec la Commission technique, deux fois en 2013 le 8 avril à Besançon et le 2 décembre à Gy.

Avant de vous donner une synthèse des deux comptes-rendus, je vous présente les effectifs de notre Ligue pour 2013 :

- Benjamin :	CD 25 = 11	CD 39 = 16	CD 70 = 18	CD 90 = 10	Total = 55
- Minime :	CD 25 = 24	CD 39 = 43	CD 70 = 54	CD 90 = 12	Total = 133
- Cadet :	CD 25 = 25	CD 39 = 50	CD 70 = 58	CD 90 = 17	Total = 150
- Junior :	CD 25 = 23	CD 39 = 26	CD 70 = 32	CD 90 = 5	Total = 86
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>135</b>	<b>162</b>	<b>44</b>	<b>= 424</b>

Soit un pourcentage de 7.45 % du total des licenciés de notre Ligue de Franche-Comté.

Par rapport à 2012, nous notons une baisse sensible de 27 licenciés répartis dans les 4 catégories.

Lors de la première réunion à Besançon, nous avons dressé un état des lieux de ce qui se passe dans les comités départementaux, afin ensuite d'établir des projets (CDC, plateaux ...) ou des modifications des compétitions existantes. Il en ressort une grande disparité de fonctionnement entre nos comités et notre Ligue ne pourra



progresser au niveau des jeunes qu'en s'appuyant sur les comités et en tout premier lieu sur le club qui doit absolument se structurer afin d'accueillir des jeunes. La Ligue joue son rôle de formation des dirigeants en préparant les candidats à l'examen du Brevet Fédéral et les comités en font de même pour les formations des initiateurs.

Il a été précisé qu'il était nécessaire de prendre en compte tous les licenciés jeunes (en faisant des rassemblements réservés aux plus jeunes Benjamins et Minime) et, quelquefois, mettre de côté l'esprit compétition.

### ▪ **Bilan du 3<sup>ème</sup> Marathon des jeunes de la Ligue**

Il a été organisé à Besançon par Rémi BOUDAUX. 42 équipes y ont participé. Très bonne organisation matérielle. C'est une journée qui doit rester amicale. Mais quoiqu'en disent certains, l'esprit de compétition subsiste.

Des améliorations seront envisagées pour l'année prochaine (organisation des parties, attribution des points, ne pas faire de différence entre les parties gagnées en 13 ou au temps, revoir le temps de partie car 40 minutes paraît un peu court, surtout que des adultes font durer la partie par leurs conseils...).

Il est impératif que la compétition ne traîne pas en longueur.

L'édition 2014 sera organisée par le CD 70.

### ▪ **Championnats de Ligue jeunes 2013**

Doublette à Champvans : 55 équipes. La météo n'a pas été très propice. Mais, ce n'était pas possible de tout faire jouer à Mont sous Vaudrey.

Triplette : 48 équipes. Le championnat s'est déroulé le 9 juin au boulodrome d'Arc organisé par le club de Gray la Ville. Félicitations au club de Michel Cuisenier pour l'organisation parfaite.

Le Tête à tête : 47 joueurs ou joueuses ont participé au championnat à Hérimoncourt.

La commission, après réflexion, estime que le maintien de ces trois championnats de ligue est une nécessité. L'an prochain, il faudra éviter que les championnats aient lieu à des dates aussi rapprochées.

### ▪ **Championnats des Clubs jeunes**

En 2013, le CD 70 organise un CDC qui ne respectera pas le règlement, mais pourrait en faire un conforme dans l'hiver ; le CD 39 également.

On pourrait envisager un CRC jeunes à 2 ou 4 équipes en 2015, avec possibilité de monter en CNC ultérieurement.

### ▪ **Rassemblement Jeunes pour découverte de la Pétanque**

Le Président souhaite qu'un rassemblement des benjamins au niveau de la Ligue soit organisé en 2014, sous une formule à envisager (plateaux, chaque jeune emmène un copain non licencié...). Vu le peu d'effectif en catégorie benjamin, il serait plus judicieux d'y associer les minimes. Cela pourrait se présenter sous la forme d'ateliers, de quizz, de mesures de points...

Le CD 39 ayant l'intention d'organiser ce type de journée, fera part de ses expériences pour envisager cette organisation pour 2014.

La Commission des jeunes s'est réunie en fin de saison 2013 à Gy où nous avons été très bien reçus par le Président. 12 dirigeants étaient présents. Le début de réunion a été difficile, suite à l'intervention de Michel Bourgeon du CD 39 qui critiquait avec virulence les clubs qui ne se préoccupaient pas des jeunes. Mais, il avait en face de lui des dirigeants volontaires et motivés pour faire progresser la Pétanque auprès des jeunes.

Le bilan de 2013 fait ressortir que la Ligue a rempli son rôle de formation pour les éducateurs mais le plus difficile est de convaincre les responsables de clubs qu'ils doivent au sein de leur structure développer la pratique du sport pétanque auprès des jeunes. Les clubs doivent se tourner vers le milieu scolaire afin d'établir des conventions de partenariat pour permettre la découverte du jeu au sein des écoles. Il a été présenté le

nouveau système de qualification pour le tripléte « jeunes » et les membres ont approuvé la nouvelle qualification au niveau du Comité. Pour la création éventuelle d'un CRC Jeunes de 8 équipes en 2015, le CD 70 et le CD 39 organisent déjà des rencontres entre clubs qui seront programmées également en 2014 et la Commission souhaite également organiser une journée régionale en fin de saison avec des équipes de chaque CD. Le marathon jeunes sera reconduit le dimanche 23 février 2014 à Arc les Gray avec 36 équipes avec la même dotation de 1300 € (500 € de la Ligue et 200 € de chaque CD).

Je remercie tous les dirigeants des clubs, éducateurs, initiateurs qui ont participé activement à nos réunions et j'émets le souhait que nous inversions la tendance en 2014 en tentant d'enrayer la baisse de nos effectifs « jeunes » avec de nouvelles actions pertinentes pour fidéliser nos jeunes et les intéresser à notre discipline sportive. »

✓ **Commission technique (Patrick GALMICHE)**

« Je vais traiter deux sujets : les éducateurs et les sélections. Je n'aborderai plus la classification des joueurs puisque la liste des élites est fournie dorénavant par la Fédération.

Examen BF1 2013

Six candidats se sont présentés à l'examen d'éducateur 1<sup>er</sup> degré qui a eu lieu début février 2013. Bien que deux candidats aient frisé une note éliminatoire, les six ont été reçus à l'examen ; les notes s'échelonnant entre 53 et 76 sur 100. Sont devenus BF1, BALLAND Jean-Claude, BALLAND Jean-Pierre, GLAB Christian et DOLE Laurent du CD 39, ANTAO Carlos et THIEBAUT Francis du CD 70.

Examen BF2 2013 : Cette année, les stages de préparation et l'examen BF2 avaient lieu sur trois sites différents. Profitant de cette opportunité, quatre Hauts-Saônois sont donc retournés, durant un week-end, sur les bancs de l'école, plus exactement du CREPS de Reims. Comme l'a évoqué le Président, trois candidats ont été reçus. Le quatrième candidat garde le bénéfice de trois épreuves ; il doit repasser celle de règlement où il a obtenu une note éliminatoire. Il lui suffira d'avoir 8/20 à cette épreuve. Mention spéciale à Francis THIEBAUT qui a obtenu le BF1 et le BF2 la même année.

La Ligue a soutenu financièrement les candidatures puisqu'elle a pris en charge la moitié des frais de déplacement et des inscriptions ; restauration et hébergement étant à la charge de la Fédération.

Stage de préparation à l'examen BF 1 2014 :

La promotion 2014 du BF1 semble prometteuse puisque dix candidats se sont inscrits. Huit ont assisté au stage de préparation qui a eu lieu hier à Mont sous Vaudrey. J'en profite pour remercier les membres du comité du Jura qui nous ont accueillis et, plus particulièrement, Paulo qui a co-animé cette journée. A noter que, pour la première fois, tous les comités départementaux de notre Ligue étaient représentés. Vraisemblablement, une deuxième journée de formation sera organisée pour ceux qui étaient absents pour cause de mauvaises conditions météorologiques.

L'examen aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> février 2014 à Arc les Gray. Le jury sera étoffé par les nouveaux BF2.

Je rappelle que la formation des initiateurs incombe aux comités départementaux. Je prendrai contact avec les comités départementaux pour qu'ils nous fournissent un listing précis des initiateurs. Seuls, initiateurs ou éducateurs peuvent coacher des équipes lors des championnats.

Les sélections

Les sélections 2013 concernaient les jeunes (nés entre 1998 et 2000) et les espoirs féminins (nées en 1994 et 1995)

La sélection régionale a eu lieu le samedi 5 octobre 2013 à Mont sous Vaudrey.

- Les jeunes

Le principe de retenir 12 jeunes ayant donné amplement satisfaction l'année précédente, cette formule a été reconduite. Le quota par CD est fonction des effectifs : CD 25 = 3, CD 39 = 4, CD 70 = 4, CD 90 = 1.

Aucun jeune du CD 90 n'ayant un niveau suffisant, pour conserver le chiffre de 12, le CD 70 a présenté un remplaçant (en effet, l'année précédente, le CD 39 avait profité de cette mesure).

L'encadrement était assuré par sept éducateurs, épaulés par Robert DEVOILLE pour la saisie et le traitement informatique. Avec les années, un groupe fidèle d'éducateurs a été constitué : une bonne entente règne, des liens se tissent et les compétences augmentent notamment au niveau de l'évaluation des parties. Seul petit bémol : encore quelques interventions de parents qui ne comprennent pas que, lors des sélections, il est trop tard pour donner des conseils à leurs enfants. Notre mission est de sélectionner les joueurs qui ont certes le meilleur potentiel mais surtout les meilleurs résultats aux ateliers et lors des parties. Mais, nous étions loin des écarts de langage et des comportements inadmissibles constatés l'année précédente.

Ont été sélectionnés DURY Kélian, GROSSE Maxime, LAGIRARDE Teddy et PESELLI Aurélien.

Dylan GLAB (39) et Thomas GODTLER (70), ayant « échoué » l'an dernier en détection nationale, étaient sélectionnés d'office pour la sélection de zone. Dylan GLAB n'a pu se présenter.

- Espoirs féminines

A noter que très peu de féminines sont sélectionnables de par leur âge et leur niveau. Seul le comité du Jura a présenté une joueuse : GUILLEMENEY Margaux de l'ABJ qui a participé directement à la sélection de zone.

La sélection de zone a eu lieu le 10 novembre à Illzach.

Aucun jeune, ni espoir féminine de notre Ligue n'ont été retenus pour la détection nationale. Thomas GODTLER en terminant troisième, a raté son billet pour la sélection nationale. Notre représentante a également terminé troisième (une seule espoir était retenue). Les éducateurs francs-comtois ont noté quelques dysfonctionnements que nous ne devons pas réitérer l'an prochain, puisque nous serons chargés de l'organisation de l'édition 2014. Nous fixerons la date longtemps à l'avance afin de demander l'aide d'un membre de la DTN ou d'un BF3, notre zone en étant démunie.

Quant à la sélection régionale 2014, elle aura lieu dans le CD90.

Merci de votre attention»

#### ✓ **Commission de discipline (Michel DEMOUGEOT)**

«Monsieur le Président de la Ligue de Franche Comté,  
Messieurs les Présidents des Comités de la Ligue de Franche Comté,  
Messieurs les Membres de la Ligue de Franche Comté,  
Mesdames, Messieurs,

Le bilan de l'année 2013 est plutôt positif, puisque la commission de la Ligue n'a pas eu à se réunir. Toutefois, cela ne veut pas dire que tout va bien, en effet, dans certains Comités la Commission s'est réunie pour des cas plus ou moins graves.

Comme le soulignait mon collègue du Jura, « une minorité d'individus dénature notre sport. »

De plus en plus, les Dirigeants et les Arbitres doivent faire face à des agressions verbales ou même plus, dans certains cas. Bien souvent la mauvaise foi et l'abus d'alcool (ou de produit illicite) de certaines personnes sont à l'origine d'incidents pouvant rapidement dégénérer.

Donnez-nous et surtout donnez-vous les moyens de lutter contre ces individus. N'hésitez pas à rédiger des rapports dès qu'un incident (même mineur) se produit. Les responsables des commissions décideront de la suite à donner à ceux-ci.

Certains d'entre vous ont suivi à Dijon un recyclage, et je suggère que tous les représentants des différentes Commissions de discipline élus ou non, se réunissent lors d'une journée afin que tous puissent prendre connaissance de ces nouveaux textes, et que nous ayons sur le territoire de la Ligue la même vision de ceux-ci.

Faisons en sorte que la pétanque reste un sport convivial.

Mesdames et Messieurs je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux.»

✓ **Commission des Finances (René MIDEY)**

La commission des finances s'est réunie le 29 novembre 2013 à 18h30 au Centre international Sportif de Besançon.

Etaient présents : Mesdames Liliane Cordier, Emilie Maraux (trésorière) Messieurs Daniel Cordier, Bernard Caritey, Robert Devoille, Paulo De Bastos, Patrick Galmiche, Joseph Illana, François Illana, Jean-Marie Maraux, René Midey, Jean-Marie Tournier, Christian Valet.

Etaient excusés : Madame Chantal Frachebois, Messieurs Antoine Martinello, Michel Demougeot, Patrick Jouan, Vincent Jullerot (démission CD 90).

Après vérification et explication de Melle la Trésorière, la Commission valide les comptes et bilans 2013. Il ressort un solde créditeur de 3 135.31 euros.

Budget Prévisionnel 2014 :

Le championnat de France Tête à tête féminin sera pris en charge par la Ligue. Elle prendra aussi à sa charge trois équipes jeunes, étant donné le retour des qualifications aux différents CD. Monsieur Louis Bénétoix sera remboursé des frais de déplacements (vétérans) non versés par moi-même (délégué).

Les indemnités des commissions restent inchangées sauf une légère augmentation du budget de la commission des finances et de celle de discipline (dotations bons d'achat).

Ce prévisionnel est équilibré à un montant de 41 645 euros.

Je remercie la Trésorière pour le bon travail accompli.

La réunion se termine à 20h30.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes.»

✓ **Commission statuts et règlements (Michel DEMOUGEOT)**

Michel DEMOUGEOT présente les modifications du cahier des charges des Championnats de Ligue (annexe 4). Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

## **DATES ET LIEUX DES CHAMPIONNATS 2014**

▪ **Les Championnats de France**

<b>Championnat</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Triplette jeu provençal	13 au 15 juin	Canéjan (33)
Doublette féminin	7 et 8 juin	Gruissan (11)
Tête à tête masculin	7 et 8 juin	Gruissan (11)
Doublette seniors	21 et 22 juin	Saint Avoird (57)
Tête à tête féminin	21 et 22 juin	Saint Avoird (57)
Triplette masculin	28 et 29 juin	Brive (19)
Triplette promotion	28 et 29 juin	Brive (19)
Doublette mixte	12 et 13 juillet	Colomiers (31)
Triplette jeunes	23 et 24 août	Soustons (64)
Doublette jeu provençal	22 au 24 août	Caveirac (30)
Triplette féminine	6 et 7 septembre	Laval (53)
Triplette vétéran	13 et 14 septembre	Mende (48)

▪ **Les Pré qualificatifs de Ligue**

<b>Championnat</b>	<b>Date</b>	<b>Date limite inscription.</b>
Pré qualificatif Ligue tête à tête masc. et féminin	22 mars	19-mars
Pré qualificatif Ligue triplette promotion	5 avril	02-avr
Pré qualificatif Ligue doub. masculin, féminin	12 avril	09-avr
Pré qualificatif Ligue trip. masculin et trip. féminin	19 avril	16-avr
Pré qualificatif Ligue doublette mixte	10 mai	07-mai

▪ **Les Qualificatifs et Championnats de Ligue**

Championnat	Date	Lieu	Date Insc.
Tête à tête masculin et féminin	23 mars	Mont sous Vaudrey (39)	19 mars
Doublette masculin, féminin et jeunes	13 avril	Rougegoutte (90)	
Triplette mixte vétéran	17 avril	Mont sous Vaudrey (39)	14-avr
Triplette masculin, féminin, promotion	20 avril	PFC (25)	
Doublette mixte	11 mai	Les Rêpes	
Triplette vétéran	15 mai	Mont sous Vaudrey (39)	12-mai
Doublette jeu provençal	17 et 18 mai	Offemont (90)	14-mai
Tête à tête jeunes	18 mai	Offemont (90)	15-mai
Triplette jeunes	8 juin	Burgille (25)	05-juin
Triplette mixte	13 et 14 sept.	Le Sapeur (Lure)	10-sept

▪ **Les Nationaux dans notre Ligue :**

5 et 6 juillet	9h30	Salins les Bains (39)	Doublette mixte
2 et 3 août	10h	US Vesoul (70)	Triplette

▪ **Les Régionaux dans notre Ligue :**

21 juin	14h	Poligny (39)	Doublette
28 juin	9h	Lons le Saunier (39)	Doublette
6 juillet	8h30	Salins les Bains (39)	Doublette mixte
9 août	9h	Bletterans (39)	Doublette

▪ **Autres dates**

	Date	Lieu
Congrès National FFPJP	10 et 11 janvier 2014	Mâcon(71)
Examen d'arbitre de Ligue	Dimanche 19 janvier 2014	<i>à définir</i>
Examen d'éducateur BF1	Samedi 1 <sup>er</sup> février 2014	Arc les Gray
Marathon des jeunes de la Ligue	Dimanche 23 février 2014	Gray la Ville à Arc
Journée des Féminines Ligue	Dimanche 2 mars	Lure (70)
Journée des Dirigeants de la Ligue	<i>sera fixée ultérieurement</i>	<i>à définir dans le CD 25</i>

**TIRAGE DES DIFFÉRENTS GROUPES DU CRC par Jean-Marie TOURNIER**

CRC1A		CRC1B		CRC2A		CRC2B	
1.	Vesontio	1.	Valdoie 1	1.	US Vesoul	1.	St Claude
2.	ABJ 1	2.	Boroillotte	2.	Giromagny	2.	Valdoie 2
3.	Luronne	3.	ABJ 2	3.	Salins	3.	Poligny
4.	PFC 1	4.	PFC 2	4.	JPP	4.	Pont de Roide

CRC Féminin A		CRC Féminin B	
1.	Valdoie	1.	Bletterans
2.	US Vesoul 1	2.	US Vesoul 2
3.	Salins	3.	PFC
4.	Vesontio	4.	ABJ

Dates et Lieux du CRC :

	Date	Heure	CRC Féminin - CRC1 - CRC2
1 <sup>ère</sup> journée	1 mai	14h15	Mont sous Vaudrey (39)
2 <sup>ème</sup> journée	29 mai	14h15	Beaucourt (90)
3 <sup>ème</sup> journée	20 septembre	14h15	PFC (25)
Phase finale	5 octobre	9h30	Lure (70)

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 par Emilie MARAUX**

Émilie MARAUX présente le budget des indemnités aux Championnats de France 2014 (annexe 6) et le budget prévisionnel 2014 (annexe 7) qui ont été élaborés en tenant compte des propositions de la commission des finances.

Le budget prévisionnel 2014 est adopté à l'unanimité.

## **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRES NATIONAL**

Le Président propose que Bernard CARITEY et lui-même soient les délégués de la Ligue au Congrès National de la F.F.P.J.P. qui aura lieu à Mâcon les 10 et 11 janvier 2014. Aucune objection n'est formulée.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014**

En 2014, l'assemblée générale aura lieu dans le comité du Doubs

## **INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS**

### **▪ Monsieur Jean-Claude AYALA, Président du CDOS 70**

« Monsieur le Président de la Ligue, Messieurs les Présidents des Comités Départementaux, Monsieur le Maire, mes chers collègues du CROS et de la DRJS, Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est avec un réel plaisir que je participe à votre assemblée générale. J'en ai pris l'habitude depuis des années, pas ces dernières années puisqu'elle tourne dans les départements. Mais, je participe chaque année à l'assemblée générale du comité départemental de pétanque de Haute-Saône, sauf cette année car je partais le jour même pour un voyage en Afrique. Mais, je m'étais fait représenter par mon collègue de l'UNSS, car je savais qu'il recherchait de la jeunesse tout comme vous-mêmes et c'était l'opportunité, d'autant plus qu'il habite Port sur Saône, ville où se déroulait l'assemblée générale. J'ose espérer que vous avez noué des contacts intéressants.

Je voulais faire un clin d'œil à mon ami Lucien pour les années de bénévolat qu'il a effectuées et celles à venir, malgré qu'il parle de départ ; mais, en général, lorsqu'on s'est investi comme il l'a fait, on ne part d'un jour à l'autre. Je voulais simplement lui dire que je lui souhaitais longue vie. Il est passé par des moments difficiles. Il sait les adapter, comme il l'a toujours fait avec la famille, ainsi qu'avec son épouse, pour organiser l'assemblée générale régionale.

J'ai constaté la bonne santé de la pétanque au niveau de la Ligue, qui va de paire avec les travaux exemplaires qui sont faits dans les comités départementaux. Je verrais trois points, comme l'a évoqué le Président tout à l'heure :

Le côté sportif : je ne vais pas les citer, mais il y a énormément de participations aux championnats de France avec des résultats qui font connaître chaque département et la Ligue de Franche-Comté. En Haute-Saône, nous avons un avantage : lorsqu'on participe à un championnat de France, par le CD ou par les clubs, on peut bénéficier d'une subvention exceptionnelle par Ambition 70 par le biais du Conseil Général.

La formation : l'an passé, suite aux élections, il y a eu un fort renouvellement des dirigeants, au niveau des clubs et des CD. On ne s'improvise pas bénévole : la formation est pratiquement exigée. C'est ce que vous faites car on assiste à des assemblées générales très dynamiques, très bien organisées ; cela prouve que tout le monde a une certaine formation à la base. Avec des années de bénévolat, on ne peut que s'enrichir soi-même.

La gestion : vous êtes une petite PME qui fonctionne avec un budget d'environ 50 000 euros. Je constate que vous avez des réserves : une année de fonctionnement. C'est important pour répondre à un coup dur.

Lucien revient parmi nous ; je le salue encore. On peut l'applaudir d'ailleurs. Nous avons toujours fait une bonne équipe. Il a été au comité directeur du CDOS. Il sait ce qu'il veut ; il sait où il va. Le passé, c'est une chose, mais tu en as encore pour 15 ans, Lucien.

Je regardais la fluctuation des licenciés ; c'est vrai que vous êtes en baisse, certes peu importante cette année. Une chose me surprend : les féminines se maintiennent, alors que c'est le contraire dans les autres disciplines sportives. Mais, vous êtes loin de la parité : 18% de féminines !

Vous réagissez bien sur la jeunesse que vous allez chercher. C'est pour cela que, je le disais en préambule, il faut se lier avec l'UNSS. Jean-Marie VERNET, Président du CROS de Franche-Comté, n'est autre que le directeur régional de l'UNSS. Il faut former les jeunes, comme l'UNSS le fait au niveau de l'arbitrage notamment.

La fin d'année approche à grands pas ; il n'y a pas de trêve chez vous puisque que vous jouez aussi bien en plein air qu'en boudrome couvert. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, un bon Noël à toutes et à tous et une bonne année 2014 pleine d'espoirs et de réussites dans vos projets respectifs. Merci. »

▪ **Madame Adriana DOMERGUE, représentante du Comité Régional Olympique et Sportif.**

« Bonjour Mesdames et Messieurs, Messieurs les Présidents et Madame,

Je suis très heureuse d'assister à votre assemblée générale. A la différence de mon collègue, je n'ai pas beaucoup d'expérience dans votre domaine. Et je suis très contente d'être parmi vous pour vous connaître et constater que vous avez énormément d'actions et de championnats.

Je sais qu'au jour d'aujourd'hui le bénévolat est de plus en plus difficile. Nous sommes toujours les mêmes à travailler ; mais, il ne faut pas se décourager.

J'espère que l'année prochaine, vous aurez autant de compétitions avec d'aussi bons résultats.

J'espère être avec vous l'an prochain pour en faire le bilan.

Merci beaucoup. »

▪ **Monsieur François FOUROT, Directeur adjoint de la DRJSCS**

« Monsieur le Président de la Ligue, Monsieur le Maire de Lure, Monsieur le Président du CDOS, Madame la Représentante du CROS, Messieurs les Présidents de comités départementaux, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Président du club de Lure qui nous accueille et qui fait la jonction avec les cuisines,

Parler en dernier est délicat puisqu'il ne faut pas être redondant par rapport à tout ce qui a été déjà dit. Je ne vais pas paraphraser les propos des uns et des autres.

Tout d'abord, je veux vous dire le plaisir que j'ai d'être parmi vous, c'est important pour un fonctionnaire qui instruit des dossiers de subventions de voir comment se déroule une assemblée générale. Cela permet de mettre des têtes sur des noms ; le côté un peu administratif des demandes de subventions prend une autre tournure. Mais, vous n'avez pas de chances ; je n'instruis pas vos dossiers. Je passerai le mot à mes collègues qui le font.

Vous avez une Ligue qui se porte bien (malgré les quelques points que vous avez relevés) :

- 109 clubs répartis sur l'ensemble du territoire franc-comtois.
- 5 800 licenciés en 2013. J'ai fait des calculs ; cela représente 2.2% des licenciés de Franche-Comté. Ce qui n'est pas négligeable.
- Si on fait le rapport avec les crédits CNDS avec 6 300 euros, vous représentez 0.66% de la totalité des subventions. Votre sport n'est donc pas coûteux et c'est un élément fort.
- 588 lieux de pratiques ont été recensés. Donc, il n'y a pas de problèmes de lieux de pratique. Seulement, un besoin de boudrome couvert a été identifié dans le Nord Franche-Comté sur le Pays de Montbéliard.

Les subventions pour l'ensemble des clubs, Comités Départementaux et Ligue s'élève à 18 600 euros. Ces crédits du CNDS sont vraiment le bras armé du Ministère des Sports pour le financement des clubs. Tous les ans, sont reprécisées les orientations et les priorités. Les thématiques sont relativement constantes : priorité sur les publics éloignés de la pratique sportive (jeunes, féminines, publics handicapés, habitants des quartiers sensibles) et, depuis quelques années, sont rajoutées les actions dans le domaine du sport santé. Ce n'est pas du fait que l'on se soit rapproché des administrations en charge de la santé. Les actions de sport santé sont vraiment importantes et il y a des efforts à faire. Avec l'agence régionale de la santé, nous avons un plan commun d'actions. Les actions dans ce domaine sont un peu prioritaires par rapport aux autres.

Outre ces axes transversaux, existent d'autres axes forts :

- L'emploi : le ministère souhaite vraiment requalifier l'emploi sportif. Les emplois d'avenir sont une opportunité aussi bien pour les clubs, les CD ou la Ligue, mais également pour le jeune lui permettant d'avoir une expérience, de se remettre à niveau pour essayer de rentrer dans la vie professionnelle avec quelques atouts.
- Le service civique
- La réforme des rythmes scolaires qui va être généralisée à la rentrée 2014 à l'ensemble des communes. C'est une opportunité de développer les pratiques sportives et de toucher le public de jeunes et de scolaires.

Voici ce qui servira à définir la répartition des crédits du CNDS.

Il y a une autre réforme qui prend du temps à être mise en place : la réflexion pour alléger les procédures administratives. Un premier projet est en cours de finalisation : la télé procédure de la déclaration des éducateurs. Est envisagée aussi la simplification de la procédure d'agrément des associations sportives, via la Fédération si elle est agréée.

Sur la Franche-Comté, existe un projet de site commun avec le mouvement sportif pour toutes les déclarations de manifestations sportives de piste ou de course sur la voie public. Cela ne vous concerne pas beaucoup.

Une autre proposition : la conférence régionale du sport, initiée depuis un an, est une volonté, portée par le mouvement sportif, le Conseil Régional et l'État de réfléchir ensemble sur des politiques concertées. La première étude, qui va bientôt sortir, a concerné les équipements sportifs. Toutes les Ligues ont été consultées, contactées pour repérer les besoins en équipements sportifs à l'horizon 2014-2020. La prochaine étape est de repérer les besoins par bassin de population. D'autres types de travaux concerneront le sport-santé, le sport de pleine nature, la formation, l'emploi ...

Autre domaine sur lequel je veux attirer votre attention : la médaille de la Jeunesse et de Sport qui permet de remercier les bénévoles. L'initiative a été reprise, avec le Préfet de Région, d'organiser une manifestation à la Préfecture pour la remise des médailles de niveau régional et du niveau du Doubs, ce qui ne se faisait plus depuis de nombreuses années. Cela donne de l'importance à cette manifestation. Je fais un appel pour augmenter le nombre de candidatures à ces promotions de médailles de la Jeunesse et des Sports et notamment pour les représentantes féminines. L'ensemble des directives ministérielles, concernant toutes les médailles (Jeunesse et Sports, Mérite National, Légion d'honneur...) montre la volonté très forte d'une parité. En même temps, cela n'est pas très juste car des représentants masculins peuvent avoir fait plus d'efforts nécessaires. Mais, un rattrapage du retard accumulé depuis de nombreuses années s'impose.

Par le passé, je récompensais des couples ; on n'est jamais bénévole tout seul, cela suppose la disponibilité de l'autre.

Comme il est de coutume en cette période de fin d'année, je vous présente tous mes vœux pour l'année prochaine et je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Merci à tous. »

## **MOT HUMORISTIQUE DE PAULO DE BASTOS**

« Pour certains, sans doute parmi vous quelques-uns,

Nous nous sommes retrouvés un bon matin

Au boudrome de Salins les Bains.

Quand me direz-vous ? En 1997.

Avant de vous dire pourquoi je vous parle de tout cela,

Laissez-moi vous rappeler quelques faits marquants cette année-là :

Jean-Marie TOURNIER inscrivait une nouvelle fois son nom tout en haut normal vu sa taille et son talent, mais vraiment en haut du fronton des grands champions au tripléte provençal, alors que tout en bas, mais vraiment en bas, on pouvait lire le nom de ceux tombés prématurément sur le champ de bataille, normal vu leur taille et leur talent, Paulo DE BASTOS, perdu deux sèches sans l'aide d'aucun dieu et le valeureux René MIDEY, invincible pourtant sur ses beaux courts.

Lucien, Joseph, Michel et Jean-Marie menaient paisiblement leur comité au sein de notre ligue quand un jour, ils eurent une idée folle : et si on se retrouvait pour une journée sympathique où le seul but serait de partager un



moment convivial : un repas léger, genre choucroute bien garnie, un vin aérien dont le réacteur s'enflamme dans votre tête, enfin bref, tout ce qui enlève toute pression sauf celle de la buvette.

C'est ainsi que nous sommes rassemblés à Salins les Bains où la finale avait été remportée par une certaine Alphonsine, que tout le monde connaît pour avoir usé à ce jour 77558 paires de chaussures.

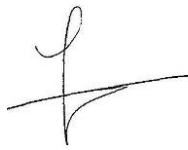
Mais au fait, je ne vous ai pas parlé de notre président de ligue de l'époque : Patrick GALMICHE, fidèle parmi les fidèles à cette journée, il n'était pas là. Où était-il ? Lui-même ne s'en souvient pas. Certaines sources disent l'avoir vu à la pêche aux champignons ou la cueillette des truites. Néanmoins, c'est à Belfort, 16 ans après, au cours de cette même journée où nous avons été si bien reçus par Joseph, les absents ont bien tort, que nous avons évoqué Salins.

16 ans après, à toi Patrick qui avait été absent, je t'offre ce présent, réplique exacte de ce que chaque participant avait reçu ce jour-là. »

La séance est levée à 12h15.

Le Président,

Jean-Marie MARAUX



Le Secrétaire Général,

Patrick GALMICHE



# ANNEXES

**Annexe 1 : Bilan financier 2013**

**Annexe 2 : Rapport des Vérificateurs aux comptes**

**Annexe 3 : Participation aux Championnats 2013**

**Annexe 4 : Cahier des charges des championnats**

**Annexe 5 : Indemnités des championnats de France 2014**

**Annexe 6 : Budget prévisionnel 2014**

## Comptes d'exploitation &amp; Bilan de l'Exercice 2013

Recettes		
<b>Subventions</b>		<b>13 217.13 €</b>
	FFPJP (indemnités Championnats de France)	3 067.13 €
	CNDS 2013	6 300.00 €
	Conseil Régional	3 850.00 €
<b>Licences + participation coupe des clubs</b>		<b>20 158.49 €</b>
	CD 25	6 410.13 €
	CD39	5 696.13 €
	CD70	5 258.13 €
	CD90	2 794.10 €
<b>Inscriptions Championnats</b>		<b>16 576.00 €</b>
	Triplettes Jeu Provençal	504.00 €
	Doublettes Jeu Provençal	496.00 €
	Triplettes masculins	4 680.00 €
	Doublettes féminins & masculins	3 648.00 €
	Tête à Tête féminins	244.00 €
	Tête à Tête masculins	2 360.00 €
	Triplettes mixtes	816.00 €
	Triplettes Vétérans	984.00 €
	Doublettes Mixtes	2 040.00 €
	Triplettes féminins	804.00 €
<b>Manifestations</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Divers</b>		<b>838.81 €</b>
	Intérêts	838.81 €
<b>Transfert de Compte / Compte</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Total des recettes</b>		<b>50 790.43 €</b>

Dépenses		
<b>Investissements</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Frais de Fonctionnement</b>		<b>1 387.67 €</b>
	Frais secrétariat	338.37 €
	Frais postaux	53.39 €
	Frais déplacement membres	729.00 €
	Frais bancaires	60.60 €
	Photocopieur, relieuse	206.31 €
<b>AG, Réceptions, Relations publiques</b>		<b>2 301.40 €</b>
	Assemblée Générale Beaucourt	960.00 €
	Frais salle réunion	730.50 €
	Congrès national	610.90 €
<b>Championnats de France</b>		<b>30 862.84 €</b>
	Triplettes Jeu Provençal	1 848.10 €
	Doublettes Jeu Provençal	2 699.00 €
	Triplettes masculins	4 536.00 €
	Triplettes Féminins	1 013.00 €
	Doublettes masculins	898.00 €
	Doublettes Féminines + t à t masculin	1 750.00 €
	Triplettes Jeunes	10 048.00 €
	Triplettes Vétérans	1 467.60 €
	Doublettes mixtes	1 118.40 €
	tenues	5 484.74 €
<b>Détection</b>		<b>809.50 €</b>
	Zone , Nationale	549.50 €
	Régionale	260.00 €
<b>Récompenses</b>		<b>2 021.14 €</b>
	Diplômes	784.38 €
	Coupes et trophées	1 236.76 €
<b>Commissions</b>		<b>3 440.61 €</b>
	Finances	0.00 €
	Disciplines	100.05 €
	Arbitrage	1 593.45 €
	Féminine	500.00 €
	Formation	747.11 €
	Jeunes	500.00 €
<b>Divers</b>		<b>6 831.96 €</b>
	Reversion + aide Nationaux	995.00 €
	CRC & CNC + trip mixte + Tat + national	5 265.00 €
	Journées des dirigeants	300.00 €
	Cotisation Cros	271.96 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>47 655.12 €</b>

solde 2012	60 055.39 €
crédit 2013	50 790.43 €
déplacements dirigeants	1 265.63 €
dons dirigeants	-1 265.63 €
débit 2013	47 655.12 €
<b>avoir au 26/11/2013</b>	<b>63 190.70 €</b>

Avoir au 29/11/2012		
Compte CMDP 226675345		19 852.48 €
Livret Bleu 226675360		11 180.24 €
Compte Tonic + 226675363		26 527.72 €
Compte Tonic + 226675364		2 785.42 €
opérations non rapprochées 2012		-290.47 €
<b>total en caisse</b>		<b>60 055.39 €</b>

Avoir au 26/11/2013		
Compte CMDP 226675345		20 144.42 €
Livret Bleu 226675360		11 441.60 €
Compte Tonic + 226675363		27 050.30 €
Compte Tonic + 226675364		2 840.29 €
<b>total en caisse</b>		<b>61 476.61 €</b>
facture à encaisser		2 799.13 €
facture à débiter		- 1 085.04 €
<b>total réel</b>		<b>63 190.70 €</b>

**Solde Créiteur de 3 135.31 €**

A Besançon, le 10 décembre 2013

Annexe 2

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés, vérificateurs aux comptes de la Ligue de Franche-Comté FFPJP, Djamila FATMI et Eric POTTIER, avons procédé à la vérification des comptes de ladite Ligue.

Mademoiselle Emilie MARAUX, Trésorière Générale nous a présenté le cahier des comptes, les relevés bancaires ainsi que toutes les pièces justificatives relatives aux recettes et aux dépenses de l'exercice 2013 en sa possession.

Tous les sondages auxquels nous nous sommes livrés ont permis de constater la parfaite exactitude des opérations inscrites sur le cahier des comptes de la Ligue de Franche-Comté.

Le solde du bilan correspond bien à celui des derniers extraits bancaires de l'année 2013, compte tenu des opérations non encaissées ou décaissées à la date du contrôle.

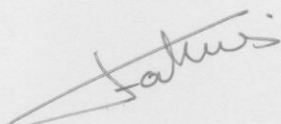
En conséquence, nous avons approuvé ce bilan et félicitons la Trésorière Générale pour son travail rigoureux. Nous associons à ces félicitations le trésorier-adjoint, Robert DEVOILLE, pour sa précieuse collaboration dans la gestion comptable de la Ligue.

Nous engageons donc l'Assemblée Générale à donner son quitus à la trésorière sur les comptes soumis à notre approbation.

Fait à Besançon, le 10 décembre 2013.

Les vérificateurs aux comptes :

Djamila FATMI



Eric POTTIER



## Participation aux Qualificatifs de Ligue année 2012 - 2013

Nb Équipes	CD 25		CD 39		CD 70		CD 90		Total	Total
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Triplette J.P.	18	17	21	4	4	6	4	15	47	42
Triplette Sen.	44	73	71	61	31	41	23	27	169	202
Triplette Fem.	18	21	27	27	13	16	3	3	61	67
Triplette Promotion	65	51	69	66	46	53	17	22	197	192
Triplette Vétérans	45	29	21	16	17	29	5	4	88	78
Triplette Mixte	31	40	5	16	5	3	24	8	65	67
Triplette Jun.	1	3	5	4	2	3	1	1	9	11
Triplette Cad.	4	3	10	10	4	7	0	0	18	20
Triplette Min.	4	2	13	7	3	5	0	0	20	14
Triplette Benj.	0	0	1	2	2	1	0	0	3	3
Doublette Mix.	84	81	111	89	53	54	36	31	284	255
Doublette J.P.	32	13	26	42	16	5	7	1	81	61
Doublette Fem.		32		43		26		4	0	105
Doublette Mas.		102		135		91		33	0	361
Doublette Jun.	1	2	3	6	0	1	0	0	4	9
Doublette Cad.	0	1	7	17	2	5	0	0	9	23
Doublette Min.	1	2	7	12	2	3	0	0	10	17
Doublette Benj.	0	0	2	4	3	2	0	0	5	6
Tête à Tête Sen.		226		154		129		81	0	590
Tête à Tête Fem.	9	38	17	5	11	14	4	4	41	61
Tête à Tête Jun.	1	4	5	6	2	2	0	0	8	12
Tête à Tête Cad.	6	4	7	8	9	0	0	0	22	12
Tête à Tête Min.	8	5	11	6	9	1	0	1	28	13
Tête à Tête Benj.	3	0	3	4	6	0	0	0	12	4
Total équipes Seniors	281	672	299	592	150	414	106	211	836	1889
Total équipes Jeunes	29	26	74	86	44	30	1	2	148	144
Total joueurs seniors / l'année CD	904	1413	933	1347	497	939	318	460	2652	4159
Total joueurs jeunes / l'année CD	49	47	151	171	73	73	3	4	276	295

Total joueurs seniors / l'année Ligue	2012	<b>2652</b>
Total joueurs jeunes / l'année Ligue	2012	<b>276</b>
		<b>2928</b>

2013	<b>4159</b>	<b>36.235</b>	%
2013	<b>295</b>	<b>6.441</b>	%
	<b>4454</b>	<b>####</b>	%

Gros écart reprise Doublette Masc. Fem. et TàT



## Ligue de Franche-Comté

### Cahier des Charges des Championnats de Ligue 2014

**Article 1** - La Ligue de Franche-Comté organise des Championnats de Ligue qualificatifs pour les Championnats de France dans les catégories suivantes :

Triplette Masculin, Triplette Promotion, Triplette Féminin, Triplette Junior, Triplette Cadet, Triplette Minime, Triplette Vétéran et Triplette Jeu Provençal,  
Doublette Masculin, Doublette Féminin, Doublette Mixte et Doublette Jeu Provençal, Tête à tête Masculin et Tête à tête féminin.

La Ligue de Franche Comté organise également des championnats non qualificatifs pour les catégories suivantes :

Triplette Mixte, Triplette Vétéran Mixte, Triplette Benjamin, Doublette Junior, Doublette Cadet, Doublette Minime et Doublette Benjamin.

Tête à tête Junior, Tête à tête Cadet, Tête à tête Minime et Tête à tête Benjamin.

**Article 2** - Les équipes championnes des championnats qualificatifs dans chaque catégorie et l'équipe vice-championne en triplette promotion et doublette Jeu Provençal représentent la Ligue de Franche-Comté au Championnat de France de leur catégorie. Pour les triplettes Junior, Cadet et Minime la Ligue sera représentée par un nombre d'équipes défini par la Fédération. Lorsqu'un Championnat de France est organisé sur le territoire de la Ligue, la décision de demander une équipe supplémentaire est prise lors de la réunion du Comité Directeur de la Ligue à sa séance d'automne.

Pour tous les championnats de France, une tenue unique sera fournie par la Ligue de Franche-Comté et remise à chaque qualifié(e) au Championnat de France. (Suppression de l'indemnité d'habillement)

Chaque joueur ou Joueuse participant à un Championnat de France devra porter exclusivement cette tenue sous peine de sanctions.

**Article 3** - Les Championnats de Ligue sont alternativement organisés dans chacun des Comités Départementaux affiliés à la Ligue de Franche-Comté. Si un Comité Départemental ne peut assurer l'organisation d'un Championnat de Ligue son tour passe purement et simplement.

La responsabilité de leur organisation incombe au Président du Comité Départemental concerné et aux membres de la Ligue appartenant à ce Comité Départemental. A cet effet, le Comité Départemental peut désigner un club chargé de l'organisation matérielle. Si pour une raison quelconque, aucun club ne venait à se manifester, le Comité Départemental doit lui-même prendre en charge cette organisation à son nom et dans un lieu de son choix.

Le bureau des Championnats de Ligue est tenu par le délégué de la Ligue, désigné par le Comité Directeur. Le délégué est responsable de la table de contrôle et peut être assisté par toute personne compétente à l'initiative du Comité Départemental organisateur.

**Article 4** - Dans la mesure du possible, les Championnats de Ligue se déroulent avant les Championnats Départementaux.

**Article 5** - Les inscriptions aux championnats et pré-qualificatifs doivent parvenir au responsable de la Ligue (ses coordonnées figurent sur la feuille d'inscription distribuée au club). La date limite de réception est fixée :

- au mercredi à 24h00 pour les Championnats se déroulant un samedi ou un dimanche.
- 3 jours avant à 24h00 pour les Championnats se déroulant un jour de semaine.

La liste des inscrits sera diffusée par internet à tous les clubs. Les clubs ont la charge de la vérifier et de faire part rapidement des modifications éventuelles au responsable dans les plus brefs délais.

Tous les participants aux Championnats de Ligue doivent présenter un certificat médical en cours de validité.

Les frais de participation seront réglés par les clubs. Deux factures leur seront envoyées :

- La première à régler pour le 15 juin : championnats de mars à juin.
- La deuxième à régler pour le 15 octobre : championnats d'automne.

**Article 6** - Quand plusieurs championnats de Ligue sont organisés le même week-end, un jeune ou une féminine doit choisir celui auquel il ou elle souhaite participer.

**Article 7** - Le tirage au sort des poules est effectué la veille du championnat à la première heure. Il se déroule en présence d'un Arbitre, d'au moins deux membres du Bureau de la Ligue et, dans la mesure du possible, d'un membre du Comité Directeur de chaque Comité Départemental. Si l'organisateur n'est pas présent au tirage, le résultat du tirage au sort doit lui être communiqué le soir même.

Le tirage au sort a lieu, soit au siège du Comité Départemental organisateur, soit à celui de la Ligue, ou dans tout autre lieu désigné par le Président. Le tirage au sort est effectué par informatique à l'aide du logiciel agréé par la F.F.P.J.P.

**Article 8** - L'arbitrage des Championnats de Ligue doit être assuré par un Arbitre de Ligue, assisté d'un ou plusieurs Arbitres Départementaux désignés par le Comité Départemental organisateur.

L'Arbitre de Ligue pour chaque Championnat de Ligue est désigné par la Commission d'Arbitrage de la Ligue.

Lors des préqualificatifs pour les championnats Tête à tête Masculin et Féminin, Doublette Masculin et Féminin, Triplette Masculin et Féminin, Triplette Promotion et Doublette Mixte les indemnités de trajet et de restauration (si l'épreuve commence le matin) incombent aux organisateurs ainsi que l'arbitrage selon les tarifs en vigueur dans les comités départementaux. La Ligue reverse 30€ au club organisateur pour l'arbitrage.

Lors d'un championnat sur deux jours ou d'une phase finale, l'indemnité de trajet et la restauration incombent à l'organisateur. La nuitée du samedi soir ainsi que l'arbitrage (60€ sur un jour et 100€ sur deux jours) reviennent à la Ligue. Néanmoins, l'organisateur avance l'indemnité globale.

Les indemnités d'arbitrage sont fixées par l'Assemblée Générale de la Ligue.

Pour les Championnats de Ligue ayant lieu sur deux jours et débutant le samedi matin, la Ligue assure le logement de l'arbitre dès le vendredi soir à condition que le trajet « aller » soit supérieur à 100kms.

Les arbitres des championnats de ligue Jeunes sont désignés par la commission départementale d'arbitrage où se déroulent ces épreuves et sont indemnisés ou pas selon les modalités en vigueur dans leur comité départemental.

**Article 9** - Le délégué de la Ligue, un Arbitre du championnat et une personne habilitée du Comité Départemental organisateur, peuvent être membres du Jury du championnat. La composition du Jury est fixée par les textes fédéraux (3 personnes au minimum et 5 au maximum)

**Article 10** - Les parties se jouent telles que définies dans le tirage des poules, les joueurs jouant sur les terrains désignés sur les feuilles de poules. Les cadrages se jouent obligatoirement à la deuxième partie après les poules. Le port du short est strictement interdit pour tous les Championnats de Ligue et toutes les catégories de joueurs (sauf juniors, cadets, minimes et benjamins). Le port du pantacourt (sous le genou) est accepté. Une tenue homogène (haut du corps) est obligatoire dès le début du Championnat pour toutes les catégories.

**Article 11** - La licence de chacun des joueurs doit être déposée à la table de marque avant le début de la compétition. Tout joueur, non porteur de sa licence, pourra participer au championnat après une vérification satisfaisante dans la base de données fédérale et le règlement par le joueur d'une amende de 10€ au délégué de la Ligue. Si l'une des deux conditions n'est pas remplie, il ne pourra jouer et son ou ses partenaires décideront de continuer avec uniquement leurs boules, ou de se retirer de la compétition. L'amende de 10 € est également reversée à la Ligue lorsqu'il s'agit d'un pré qualificatif.

Les horaires des Championnats de Ligue sont les suivants :

Pré-qualificatifs au choix du comité départemental

#### **CHAMPIONNATS SUR 1 JOUR**

Triplette Vétéran et Triplette Mixte Vétéran	8h30
Phase finale (après pré qualificatifs)	8h30
Jeunes	9h00

Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

#### **CHAMPIONNATS SUR 2 JOURS**

PETANQUE : Triplette Mixte. Voir Article 16.

#### JEU PROVENÇAL

Les parties débutent le samedi à 8h30 et se jouent en 11 points jusqu'aux ¼ inclusivement. La 1<sup>ère</sup> partie des poules doit impérativement être terminée avant la coupure de midi.

Nombre d'équipes inférieur ou égal à 32 :

Samedi : Poules + 1 partie.

Dimanche : Reprise à 9h30.

Nombre d'équipes compris entre 33 et 64 :

Samedi : Poules + 1 partie.

Dimanche : Reprise à 8h30 avec les 8èmes ou le(s) cadrage(s) et 9h30 pour les ¼ de finale.

Nombre d'équipes compris entre 65 et 128

Samedi : Poules + 1 partie + cadrage(s).

Dimanche : Reprise à 8h30 avec les 8èmes.

Ces horaires peuvent être modifiés exceptionnellement en cas de force majeure (élections, cérémonie etc....).

De plus, le jury d'un championnat peut prendre toutes les dispositions qui lui sembleraient pertinentes au bon déroulement de la compétition (supprimer un tour ou en ajouter un selon les conditions climatiques par exemple...)

**Article 12** – Le Championnat de ligue tête à tête masculin et féminin se déroule sur deux jours consécutifs avec le samedi, un pré qualificatif dans les Comités Départementaux et le dimanche une phase finale dans un Comité Départemental de la Ligue qui regroupe 64 joueurs pour le tête à tête masculin et 32 joueuses pour les féminines. Chaque Comité Départemental est représenté par au moins un joueur ou une joueuse lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre de joueurs et de joueuses à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre de joueurs à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

#### **Tête-à-tête Masculin**

*Nombre de joueurs du CD inscrits x 64*

----- = *nombre de joueurs qualifiés pour le CD*

*Nombre total de joueurs des 4 CD*

#### **Tête-à-tête Féminin**

*Nombre de joueuses du CD inscrites x 32*

----- = *nombre de joueuses qualifiées pour le CD*

*Nombre total de joueuses des 4 CD*

Après ce calcul, les joueurs supplémentaires pour obtenir 64 joueurs, sont attribués aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède un joueur. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède un joueur.

Le joueur champion de Ligue est qualifié d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition de s'inscrire. Dans ce cas, le nombre de joueurs à répartir entre les Comités Départementaux est 63. La joueuse championne de ligue est qualifiée d'office pour l'année suivante à condition de s'inscrire. Dans ce cas le nombre de joueuses à répartir entre les comités départementaux est 31.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des joueurs et joueuses qualifié(e)s est transmise le plus rapidement possible au responsable des inscriptions de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la Ligue désigné si possible le samedi soir.

Les pré-qualificatifs de chaque Comité Départemental débutent à l'horaire défini par le Comité Départemental. La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Les parties de poules doivent être impérativement terminées avant la coupure du repas.

Les prés qualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la Ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la Ligue.

**Article 13** - Les Championnats de ligue doublette masculin et doublette féminin se déroulent en deux étapes ; d'abord un pré qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la Ligue qui regroupe 32 doublettes masculines et 16 doublettes féminines.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

#### **Doublettes Masculines**

*Nombre d'équipes du CD inscrits x 32*

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*

*Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD*



### **Doublettes Féminines**

*Nombre d'équipes du CD inscrits x 16*

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*  
*Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD*

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 doublettes masculines et 16 doublettes féminines, sont attribuées aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède une équipe.

L'équipe championne de Ligue sera qualifiée d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition qu'elle joue dans la même formation et qu'elle s'inscrive. Dans ce cas le nombre d'équipes à répartir entre les Comités Départementaux sera 31 pour le doublette masculin et 15 pour le doublette féminin.

A l'issue de chaque pré-qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la Ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les prés qualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la Ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la Ligue.

**Article 14** - Les Championnats de ligue triplète masculin, triplète féminin et triplète promotion se déroulent en deux étapes ; d'abord un pré-qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la Ligue qui regroupe 32 triplètes masculines, 32 triplètes Promotion et 16 triplètes féminines.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

### **Triplètes Masculines**

*Nombre d'équipes du CD inscrits x 32*

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*  
*Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD*

### **Triplètes Promotion**

*Nombre d'équipes du CD inscrits x 32*

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*  
*Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD*

### **Triplètes Féminines**

*Nombre d'équipes du CD inscrits x 16*

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*  
*Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD*

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 triplètes masculines et 16 triplètes féminines, sont attribués aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède une équipe.

L'équipe championne de Ligue sera qualifiée d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition qu'elle joue dans la même formation et qu'elle s'inscrive. Dans ce cas le nombre d'équipes à répartir entre les Comités Départementaux sera 31 pour le triplète masculin et 15 pour le triplète féminin.

A l'issue de chaque pré-qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la Ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les prés qualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la Ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la Ligue.

**Article 15** - Le Championnat de ligue doublette mixte se déroule en deux étapes ; d'abord un pré qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la Ligue qui regroupe 32 doublettes mixtes.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

#### **Doublettes Mixtes**

*Nombre d'équipes du CD inscrits x 32*

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*

*Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD*

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 doublettes mixtes, sont attribuées aux CD ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est organisateur qui lui cède une équipe.

L'équipe championne de Ligue sera qualifiée d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition qu'elle joue dans la même formation et qu'elle s'inscrive. Dans ce cas le nombre d'équipes à répartir entre les Comités Départementaux sera 31.

A l'issue de chaque pré-qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la Ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les prés qualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la Ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la Ligue.

**Article 16** - Le championnat Triplette Mixte se déroule sur deux jours consécutifs. Les parties débutent le samedi à 14 heures. Reprise le dimanche à 8h30 en 8èmes. Les parties des ¼ de finale doivent être terminées avant la coupure de midi.

**Article 17** - L'organisation de chaque Championnat doit comporter :

- Un abri couvert sur 3 côtés pour au moins 5 personnes où sont installées la table de contrôle et les récompenses.
- Une bonne sonorisation permettant de couvrir l'ensemble des jeux.
- Le traçage de tous les terrains à la ficelle. La numérotation s'effectue à l'extérieur des terrains qui doivent être obligatoirement aux dimensions réglementaires.
- Un plan indiquant clairement l'emplacement des terrains qui doit être affiché à proximité du tirage des poules.
- Un bon éclairage pour les parties finales.
- Un carré d'honneur de 8 jeux de dimensions réglementaires. Ce carré d'honneur doit être protégé par des barrières.
- Des toilettes à proximité des terrains entretenues régulièrement.
- Une restauration simple, rapide et peu onéreuse pour les joueurs.
- Des buvettes qui, dans la mesure du possible, sont éloignées de la table de contrôle et des terrains.

**Article 18** - Les récompenses aux joueuses et joueurs (coupes et/ou médailles) sont à la charge de la Ligue et sont remises par un de ses représentants dès la fin du Championnat de Ligue. Il est souhaitable d'inviter lors de la remise des récompenses des personnalités locales ainsi que la presse. Un vin d'honneur est offert par le club organisateur.

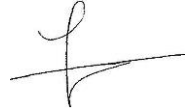
**Article 18 bis**- Des récompenses particulières seront attribuées pour les championnats non qualificatifs : triplette vétérans mixte et triplette mixte : 50€ par joueur ou joueuse qui atteint les ½ finales. Dotation à la charge de la Ligue qui sera effectuée en argent.

**Article 19** - L'organisateur de chaque Championnat de Ligue est tenu d'assurer le repas du midi au Président de la Ligue, au délégué, aux Arbitres et aux membres de la Ligue chargés de la tenue de la table de contrôle.

**Article 20** - Un exemplaire du présent Cahier des Charges est envoyé à chaque organisateur de championnat. Ce dernier est tenu de s'y conformer strictement.

Ce Cahier des Charges des Championnats de Ligue, adopté par l'assemblée générale du 13 décembre 2009, modifié par l'assemblée générale du 15 décembre 2013 est annexé au Règlement Intérieur de la Ligue de Franche Comté.

**Le Président,  
Jean-Marie MARAUX**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'M' followed by a horizontal line extending to the right.

**Indemnités trajets, repas, tenues, photos pour participation  
au Championnat de France 2014**

**Délégués & Joueurs**

Transport	1406	351.50 €		<b>7 &amp; 8 juin 2014</b>	Doublette Féminine			
Nuits		300.00 €						
Repas		360.00 €						
Tenue		180.00 €					GRUISSAN 11	
Photo		10.00 €						
		<u>1 201.50 €</u>				<b>653 km</b>		<b>1 201.50 €</b>
Transport	1406	351.50 €		<b>7 &amp; 8 juin 2014</b>	Tête à Tête			
Nuits		200.00 €						
Repas		240.00 €					GRUISSAN 11	
Tenue		90.00 €						
Photo		10.00 €						
		<u>891.50 €</u>				<b>653 km</b>		<b>891.50 €</b>
Transport	1592	0.25 €	796.00 €	398.00 €	<b>13, 14 &amp; 15 juin 2014</b>	Triplette Jeu Provençal CANEJAN 33		
Nuits			600.00 €	voiture	Dotation/3 jours			
Repas			640.00 €					
Tenue			270.00 €					
Photo			10.00 €				2	
			<u>2 316.00 €</u>			<b>746 km</b>		<b>2 316.00 €</b>
Transport	720	180.00 €		<b>21 &amp; 22 juin 2014</b>	Doublette Masculine			
Nuits		300.00 €						
Repas		360.00 €					SAINT AVOLD 57	
Tenue		180.00 €						
Photo		10.00 €						
		<u>1 030.00 €</u>				<b>310 km</b>		<b>1 030.00 €</b>
Transport	720	180.00 €		<b>21 &amp; 22 juin 2014</b>	tête à tête féminin			
Nuits		200.00 €						
Repas		240.00 €					SAINT AVOLD 57	
Tenue		90.00 €						
Photo		10.00 €						
		<u>720.00 €</u>				<b>310 km</b>		<b>720.00 €</b>
Transport	1182	591.00 €	295.50 €	<b>28 &amp; 29 juin 2014</b>	Triplette Masculine			
Nuits		400.00 €	voiture					
Repas		480.00 €						
Tenue		270.00 €					BRIVE 19	
Photo		10.00 €						
	<b>par Équipe</b>	<u>1 751.00 €</u>		<b>équipes</b>	<b>3</b>	<b>541 km</b>		<b>5 253.00 €</b>
Transport	1582	395.50 €		<b>12 &amp; 13 juillet 2014</b>	Doublette Mixte			
Nuits		300.00 €						
Repas		360.00 €					COLOMIERS 31	
Tenue		180.00 €						
Photo		10.00 €						
		<u>1 245.50 €</u>				<b>741 km</b>		<b>1 245.50 €</b>
Transport	1132	283.00 €		<b>22, 23 &amp; 24 août 2014</b>	Doublette Jeu Provençal			
Nuits		450.00 €		Dotation/3jours				
Repas		480.00 €					CAVEIRAC 30	
Tenue		180.00 €						
Photo		10.00 €						
	<b>par Équipe</b>	<u>1 403.00 €</u>		<b>équipes</b>	<b>2</b>	<b>516 km</b>		<b>2 806.00 €</b>
Transport	1862	465.50 €		<b>23 &amp; 24 août 2014</b>	Triplette Juniors Triplette Cadets - Minimes			
Nuits		300.00 €	voiture	Dotation/ Equipe				
Repas		360.00 €						
Tenue		270.00 €					Soustons	
Photos		40.00 €						
	<b>par Équipe</b>	<u>1 435.50 €</u>		<b>équipes</b>	<b>3</b>	<b>881 km</b>		<b>4 306.50 €</b>
Transport	1398	699.00 €	349.50 €	<b>6 &amp; 7 septembre 2014</b>	Triplette Féminine			
Nuits		400.00 €	voiture					
Repas		480.00 €						
Tenue		270.00 €					LAVAL 53	
Photo		10.00 €						
		<u>1 859.00 €</u>				<b>649 km</b>		<b>1 859.00 €</b>
Transport	1052	526.00 €	263.0 €	<b>13 &amp; 14 septembre 2014</b>	Triplette Vétéran			
Nuits		400.00 €	voiture					
Repas		480.00 €						
Tenue		270.00 €					MENDE 48	
Photo		10.00 €						
		<u>1 686.00 €</u>				<b>476 km</b>		<b>1 686.00 €</b>
								<b>supplément</b>
<b>Total des Indemnités</b>								<b>23 315.00 €</b>

Nuitée : 50€ - Repas : 20€ - Tenue : 90€ - Photos : 10€ & 40€

Le forfait transport est calculé à raison de 0,25€ du km au départ de Besançon pour une voiture en ce qui concerne les championnats TàT, Doubl., Tripl. Jeunes; 2 voitures pour les autres Triplettes.

La Commission des Finances

## Prévisions Exercice 2014

Recettes		
<b>Subventions</b>		<b>12 087.13 €</b>
	CNDS	6 300.00 €
	Conseil Régional	3 000.00 €
	FFPJP (Indemnités Championnats de Fra	2 787.13 €
<b>Ressources propres</b>		<b>27 557.87 €</b>
	Licences	10 800.00 €
	Inscriptions championnats	15 794.00 €
	Intérêts Bancaires	963.87 €
<b>Manifestations</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Divers</b>		<b>2 000.00 €</b>
	Participation CD au CRC	1 200.00 €
	Participation CD aux CDF jeunes	0.00 €
	Participation CD trophée jeunes	800.00 €
<b>Total recettes</b>		<b>41 645.00 €</b>

Dépenses		
<b>Investissements</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Frais de Fonctionnement</b>		<b>1 580.00 €</b>
	Secrétariat	350.00 €
	Frais postaux	150.00 €
	Frais déplacement	800.00 €
	Frais bancaires	70.00 €
	Photocopieur, Relieuse	210.00 €
<b>AG, Réceptions, Relations publiques</b>		<b>2 600.00 €</b>
	Assemblée Générale Lure	1 300.00 €
	Frais de réunions	500.00 €
	Congrès	800.00 €
<b>FFPJP</b>		<b>100.00 €</b>
	Protection juridique	100.00 €
<b>Championnats de France - CNC - CRC</b>		<b>28 515.00 €</b>
	Forfaits équipes participant aux Chpts de France	23 315.00 €
	CRC + trip mixt & trip mixte vétéran	2 800.00 €
	CRC féminin	400.00 €
	Aide en nature aux nationaux (Vesoul, Salins)	500.00 €
	CNC	1 500.00 €
<b>Cotisations - Affiliations</b>		<b>250.00 €</b>
	CROS	250.00 €
<b>Récompenses</b>		<b>2 150.00 €</b>
	Coupes et Trophées Championnats	1 300.00 €
	Diplômes Dirigeants	850.00 €
<b>Commissions</b>		<b>6 450.00 €</b>
	Arbitrage	1 700.00 €
	Discipline	600.00 €
	Féminines	500.00 €
	Technique (Détection, Formation)	1 200.00 €
	Sportive	50.00 €
	Jeunes	1 600.00 €
	Finances	500.00 €
	Journée des dirigeants	300.00 €
<b>Total dépenses</b>		<b>41 645.00 €</b>